



NOTE D'INFORMATION 2017



Présentation des émetteurs souverains de
l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

BURKINA FASO

AOÛT 2017

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

A télécharger sur www.investir-en-zoneuemoa.com

Ensemble,
construisons l'UMOA de demain



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	10
1. Présentation générale du pays	11
2. Situation économique récente et perspectives	15
2.1 - Secteur réel	15
2.2 - Finances publiques	21
2.3 - Balance des paiements	23
2.4 - Situation monétaire	26
3. Climat des affaires	27
4. Evaluation de la qualité de crédit Burkina Faso	28
5. Intégration régionale et commerce	29
6. Facteurs de risques	30
7. Enjeux, défis et perspectives de développement	31
8. Situation de la dette	33
8.1 - Dette extérieure	33
8.2 - Dette intérieure	34
8.3 - Dette de marché en monnaie locale	35
8.4 - Stratégie d'endettement	39
8.5 - Viabilité et soutenabilité	39
Annexes	41
Annexe I : Encours de la dette publique de 2011 à 2015	42
Annexe II : Détail des émissions du Burkina Faso de 2013 à 2016	42
Annexe III : Détail des titres en vie en fin 2016	43
Lexique	45

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2012;
- estimations pour la période allant de 2013 à 2015;
- projections pour la période 2016 – 2017.



Attestation de l'émetteur

Je soussigné, **Naby Abraham OUATTARA**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Burkina, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Toutefois, nous rappelons que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner que les réalisations effectives soient différentes des performances économiques attendues.

De même, certaines réalisations récentes sont susceptibles d'être modifiées du fait du cycle de recueil et d'établissement des statistiques économiques définitives qui sont arrêtées en principe en année N-3.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Burkina, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement. Ce document n'est ni une indication ni une recommandation d'investissement.

Cette note d'information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, mais au moins une fois l'an, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Burkina ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.

**Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique**

Naby Abraham OUATTARA
Chevalier de l'Ordre National



ACRONYMES

AID (IDA en anglais)	: Association Internationale pour le Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BIC	: Bénéfices Industriels et Commerciaux
BID	: Banque Islamique de Développement
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CE	: Crédit à l'Economie
CFA	: Communauté Financière Africaine
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	: Conférence des Nations unies sur le Commerce, l'Economie et le Développement
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCF	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EFTP	: Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle
EPE	: Etablissements Publics de l'Etat
EPT	: Education Pour Tous
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
GM	: Génétiquement Modifié
IADM	: Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	: Investissement Direct Etranger
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MO	: Masse Monétaire
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PCJ	: Poste de Contrôle Juxtaposé
PER	: Programme Economique Régional
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Public
PNCS	: Programme National de Cohésion Sociale
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations unies pour le Développement
PPP	: Partenariat Public-Privé
PSEF	: Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation
RAMU	: Régime d'Assurance Maladie Universelle
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDMT	: Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
SIAO	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
S&P	: Standard & Poor
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
VA	: Valeur Actualisée
VIH	: Virus de l'Immuno-déficiences Humaine

BREF APERÇU DU PAYS



Population:

19 034 397 habitants
(source : INSD, 2016)

Superficie:

274 200 km²

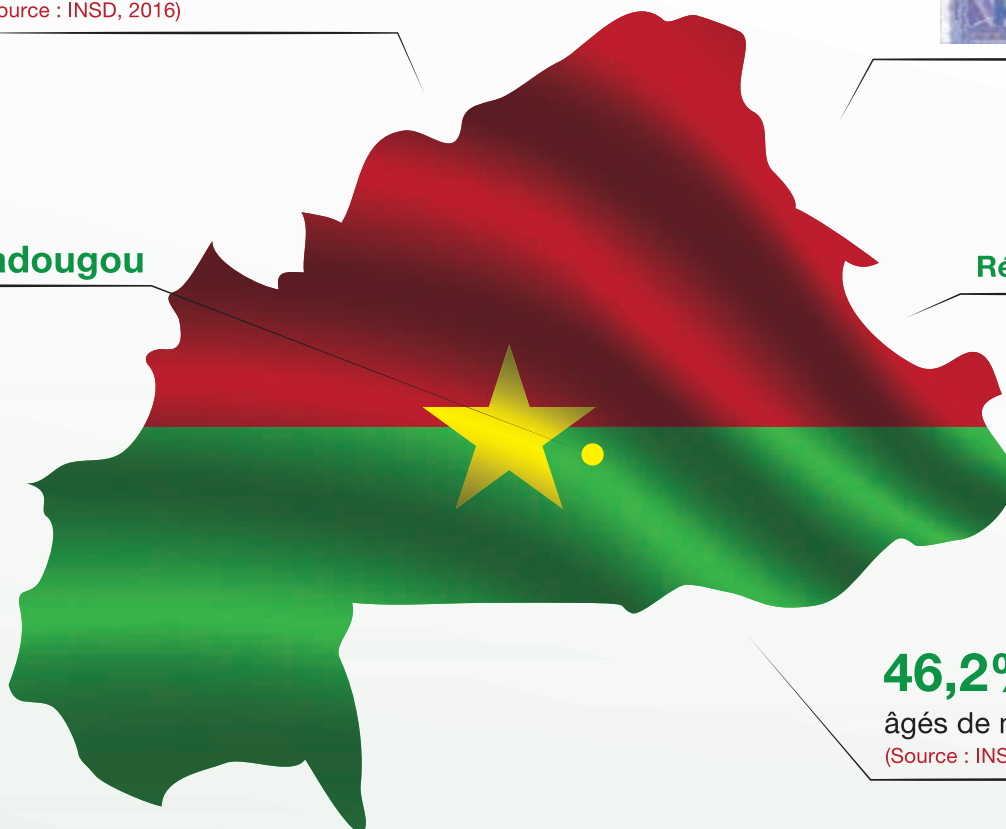
Langue Officielle: **Français**

Monnaie: **FCFA**



Régime Présidentiel

Capitale: **Ouagadougou**



46,2% de la population
âgés de moins **15 ans**

(Source : INSD, 2016)

PIB Nominal en 2015:

6 526,1 milliards FCFA



(source : BCEAO)

- ▶ Une économie basée sur **l'agriculture, l'industrie extractive et le commerce.**
- ▶ **Deuxième** pays producteur de **coton** en Afrique

En 2015, le Burkina Faso a tourné une page de son histoire. Un an après l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui a contraint le Président Blaise COMPAORE à l'exil après vingt-sept (27) ans au pouvoir, le pays a organisé des élections présidentielles et législatives. Monsieur Roch Marc Christian KABORE du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) a été élu Président à la suite d'élections libres et transparentes organisées le 29 novembre 2015.

Le pays se remet des périodes récentes d'instabilité et renoue avec la croissance, mais reste sous la menace terroriste.

En juillet 2016, le Gouvernement du Burkina Faso s'est doté d'une nouvelle stratégie de développement énoncée dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020) dont le coût global est de 15 478 milliards de francs CFA (environ 26,3 milliards de dollars E.U.). L'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabé, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

En 2014, environ 40% de la population du Burkina Faso vivaient en dessous du seuil de pauvreté (Banque mondiale). Le Burkina Faso reste vulnérable aux chocs liés aux variations pluviométriques et aux cours mondiaux de ses produits d'exportation. Son économie est fortement tributaire de l'agriculture, qui emploie 80% de la population active. Le coton est la principale culture d'exportation du pays. Cependant les exportations d'or ont gagné en importance ces dernières années.

En décembre 2013, le FMI a approuvé un programme triennal du Burkina Faso qui vise prioritairement la viabilité des finances publiques, la stabilité macroéconomique et une meilleure répartition des dividendes de la croissance. Les difficultés d'approvisionnement en énergie, le déficit en infrastructures de transport et l'insécurité dans la bande sahélo-sahélienne constituent des facteurs limitants de la croissance économique.

Au plan des développements économiques récents, la combinaison de plusieurs facteurs dont les chocs exogènes liés à la baisse continue des cours des matières premières (notamment ceux du coton et de

l'or), la crise socio-politique que le pays a traversée en 2014 et 2015 ainsi que les conséquences de l'épidémie d'Ebola dans la sous-région, a entraîné un ralentissement de la croissance économique. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, est estimé à 4% en 2014 et 2015, soit nettement en-dessous de la moyenne de 6% enregistrée au cours de la décennie précédente.

Le pays a cependant gagné six (6) places dans le classement « Doing Business 2015 » comparé à l'année 2014 et deux (2) places dans le Rapport 2015 du PNUD sur le développement humain, se classant 183^{ème} sur 188 pays.

Sans être présent sur le marché international de la dette, le Burkina Faso continue depuis 2014, de se faire noter par Standard & Poor. Sa note de crédit a été dégradée de B à B- suite à la crise politique survenue en 2014. Mais depuis mai 2016, la perspective a été revue de stable à positive.

L'évolution de quelques indicateurs-clés est fournie ci-après :

- Les perspectives de croissance pour les deux (2) prochaines années sont favorables malgré la persistance d'une conjoncture économique internationale morose, marquée par la baisse des prix des produits d'exportation (or et coton) et l'insécurité dans la sous-région. À moyen terme, la croissance économique devrait être plus soutenue, tirée notamment par les exportations minières (grâce à la mise en production de nouvelles mines), les investissements et la consommation. Elle devrait atteindre environ 5,5% en 2016 et 7,0% en 2017, après 4% en 2015.
- Le taux d'investissement, estimé à 10,1% du PIB en 2015, est prévu à 11,7% en 2016 et 12,3% en 2017.
- Le déficit budgétaire s'est creusé en 2015 en ressortant selon les estimations à 2,5% du PIB après 1,8% en 2014. Il devrait se creuser davantage en 2016 et 2017 pour se situer respectivement à 3,7% et 3,0% du PIB, en raison de la forte hausse des dépenses d'investissements dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES.

- L'inflation, ressortie à 1% en 2015, devrait se situer en moyenne à 1,4% sur la période 2016-2017, en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

- Le déficit du compte courant, estimé à 6,6% du PIB en 2015, est en nette amélio-

ration par rapport à son niveau de 2014 de 8% du PIB.

- La dette publique totale, estimée en moyenne à 28,7% du PIB sur la période 2010-2014, serait de 32,1% du PIB en 2015.

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

(Montants en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB Nominal	4 447,6	5 060,3	5 700,6	5 990,7	6 200,0	6 526,1	6 965,7	7 593,5
Poids des secteurs (en % du PIB) :								
- Primaire	32,5	30,8	31,5	34,2	32,1	31,2	30,8	31,0
- Secondaire	21,0	24,7	22,4	18,9	19,8	20,8	21,7	20,9
- Tertiaire	46,4	44,5	46,1	46,9	48,2	48,0	47,6	20,9
Taux de croissance réel du PIB (en %)	8,4	6,6	6,5	6,2	4,0	4,0	5,5	7,0
Contribution à la croissance (en points de croissance) :								
- Primaire	3,2	-1,1	1,9	1,2	0,0	0,9	0,9	1,7
- Secondaire	1,9	4,3	-1,9	1,5	1,1	0,8	1,5	2,0
- Tertiaire	3,4	3,4	6,5	3,5	3,0	2,3	3,1	3,3
Taux d'investissement (en % du PIB) - dont investissement public (en % du PIB)	25,4 10,8	28,0 10,5	30,8 10,9	34,1 12,7	32,3 8,8	31,8 10,1	30,6 11,7	31,9 12,3
Taux d'inflation moyen annuel (en %)	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	1,0	0,8	2,0
Recettes totales et dons	880,2	1 047,3	1 276,4	1 441,7	1 321,1	1 462,8	1 603,4	1 872,5
Recettes totales et dons /PIB (en %)	19,79	20,70	22,39	24,07	21,31	22,41	23,02	24,66
Dépenses totales	1 077,0	1 166,0	1 452,9	1 652,7	1 434,7	1 434,7	1 860,7	2 105,6
Dépenses globales/PIB (en %)	24,2	23,0	25,5	27,6	23,1	22,0	26,7	27,7
Solde budgétaire global, avec dons	-196,8	-118,8	-176,5	-210,9	-113,6	-163,7	-257,3	-233,1
Solde du compte courant (en % du PIB)	-4,4	-2,3	-3,1	-3,5	-1,8	-2,5	-3,7	-3,1
Dettes/PIB (en %)	29,3	28,3	28,9	29,6	28,1	32,1	--	--

Source : BCEAO, services nationaux, FMI

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

Généralités

Le Burkina Faso est une République démocratique et laïque. La langue officielle du pays est le français. Il existe en outre une soixantaine de langues nationales, les trois principales étant le mooré, le fulfudé (ou peul) et le dioula.

Autrefois appelé Haute Volta, le pays a accédé à l'indépendance le 05 août 1960, et rebaptisé Burkina Faso en 1984 sous la Révolution.

Le nom « Burkina Faso » est une combinaison de deux langues du terroir. « Burkina » en langue nationale « mooré » (langue des Mossis) a pour signification « intègre » et « Faso » en langue nationale « dioula » (langue des Dioula) signifie « terre des pères » ou « mère patrie » ; ce qui donne en définitive le « Pays des Hommes Intègres ». Les habitants du Burkina Faso sont appelés des « Burkinabè »¹. La terminaison « è » vient d'une autre langue nationale le « fulfuldé » pour signifier l'appartenance. La capitale politique du Burkina Faso est Ouagadougou. Le pays ne dispose d'aucun débouché sur la mer. La population du pays est proche de 19 millions d'habitants. Les principales villes sont Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora.

Situation géographique

D'une superficie de 274 200 km², le Burkina Faso (anciennement Haute Volta) se situe au cœur de l'Afrique de l'Ouest sans accès à la mer. Il est limité au Nord et à l'Ouest par le Mali, à l'Est par le Niger et au Sud par le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. La côte la plus proche est distante d'environ 500 km. Privé d'accès maritime direct, le Burkina Faso pour les besoins de ses importations et exportations, utilise les ports de ses voisins méridionaux que sont: la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et le Ghana. Le Burkina Faso a un réseau hydrographique assez important, surtout dans sa partie méridionale. Les trois (3) cours d'eau qui le traversent sont: le Mouhoun (anciennement Volta Noire), le Nakambé

(Volta Blanche) et le Nazinon (Volta Rouge). Le Mouhoun est le seul fleuve permanent du pays, avec la Comoé qui coule au Sud-Ouest. Les cours d'eau se rattachent à trois (3) bassins principaux: les bassins de la Volta, de la Comoé et du Niger. Le Burkina Faso a un relief dans l'ensemble plat, dominé par un immense plateau latéritique. Il jouit d'un climat tropical qui favorise le développement de la savane. On y distingue deux (2) saisons: la saison pluvieuse d'environ cinq (5) mois (de mai à septembre) et la saison sèche d'environ sept (7) mois (d'octobre à avril).

Population

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) date de 2006. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2014, la population du Burkina Faso se chiffrait à 16,9 millions d'habitants, dont 50,3% de femmes.

Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population du Burkina Faso est projetée à 19 034 397 habitants en 2016. La densité de la population est de 64 habitants par km² (Banque mondiale, 2014). Le Burkina Faso a une population très jeune, la tranche 0-14 ans représentant 46,2% de la population.

Système politique

Le Burkina Faso est une république dont le régime politique est de type présidentiel multipartite. Le Président de la République est à la fois Chef de l'État et Président du Conseil des Ministres. Le Chef du Gouvernement est le Premier Ministre nommé par le Chef de l'Etat. Le Gouvernement est le détenteur exclusif du pouvoir exécutif et le Parlement détient le pouvoir législatif. Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux (2) premiers organes. Le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une seule fois.

¹ Mot invariable en nombre et en genre

Le Burkina Faso a connu depuis son indépendance les Présidents suivants : Maurice YAMEOGO en 1960, Sangoulé LAMIZANA en 1966, Saye ZERBO en 1980, Jean-Baptiste OUEDRAOGO en 1982, Thomas SANKARA en 1983, Blaise COMPAORE en 1987 et Roch Marc Christian KABORE depuis 2015. L'assemblée représentative (le Parlement) du Burkina porte le nom d'Assemblée Nationale. Elle réunit 111 députés qui sont élus pour 5 ans. Le pouvoir judiciaire, confié aux juges, est exercé sur tout le territoire du Burkina Faso par les juridictions de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif déterminées par la loi. Ces dernières sont composées de: la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et les Cours et tribunaux institués par la loi.

Santé

La situation sanitaire du Burkina Faso, malgré une amélioration certaine, reste toujours dominée par une morbidité et une mortalité élevées dues aux endémo-épidémies. Elle est marquée par: une espérance de vie à la naissance qui est passée de 36,7 ans en 1960 à 50,4 ans en 1996, à 57 ans en 2006 et 58,6 ans en 2014. Le taux brut de mortalité reste élevé, soit 11,8 pour 1 000 en 2006, contre 15,5 pour 1 000 vingt ans plutôt (1985).

La mère et l'enfant constituent les groupes les plus vulnérables. Selon les enquêtes démographiques et de santé ainsi que le recensement général de la population et de l'habitation, la mortalité maternelle est passée de 484 pour 100 000 naissances vivantes en 1995, à 341 pour 100 000 naissances vivantes en 2010. Le taux de mortalité infantile quant à lui est passé de 91,7 pour 1 000 naissances vivantes en 1995 à 65 en 2010 et 43 en 2015.

Le profil épidémiologique du pays est marqué par la persistance d'une forte charge de morbidité due aux endémo-épidémies, y compris l'infection à VIH, et par l'augmentation progressive du fardeau des maladies non transmissibles.

Les principales maladies d'importance en santé publique sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition, les maladies diarrhéiques, le VIH, le Sida, les IST, la tuberculose, la lèpre et les maladies tropicales négligées. En outre, le Burkina Faso est régulièrement confronté à des flambées épidémiques (méningite cérébro-spinale,

rougeole, poliomyélite). En vue de s'attaquer aux problèmes de santé cités ci-dessus, le Gouvernement du Burkina Faso a adopté une politique socio-sanitaire qui est régie par le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2011-2020), dont les objectifs ont été repris dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020).

Le PNDS, qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), vise à (i) renforcer davantage le leadership du Gouvernement dans la conduite d'un programme unique auquel adhère l'ensemble des partenaires; (ii) renforcer le partenariat et une mobilisation coordonnée des ressources en faveur du PNDS; (iii) mettre en œuvre l'harmonisation fiduciaire des mécanismes de l'aide au développement et (iv) renforcer la coordination technique des programmes de santé, en vue de l'amélioration de l'état de santé générale des populations.

L'un des développements importants est la mise en œuvre d'un mécanisme de couverture maladie universelle afin de contribuer à la réduction de la prise en charge des dépenses sanitaires pour les populations. Ainsi, la loi portant Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU), a été adoptée en Conseil des Ministres en fin juillet 2015 et par l'Assemblée Nationale le 5 septembre 2015.

Education

Le système éducatif burkinabè a un caractère généraliste, peu professionnalisant et ne répond pas nécessairement aux besoins du marché de l'emploi. En dépit des différentes réformes entreprises, du reste inadaptées, l'éducation de base est en perte de qualité, l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) restent qualitativement et quantitativement faibles et désorganisés, avec des disparités régionales et de genre accentués. Les ordres d'enseignement post-primaire, secondaire et supérieur sont principalement basés sur un système généraliste peu tourné vers l'apprentissage d'un métier, avec 3,4% des effectifs scolarisés dans l'EFTP sur les effectifs totaux en 2015. Aussi, 63% des étudiants sont-ils orientés dans des filières des sciences sociales et humaines. L'enseignement supérieur est dans une crise permanente, mettant à mal le calendrier universitaire.

Dans l'enseignement secondaire, le ratio fille-garçon est passé de 0,51 en 2004 à 0,62 en 2014, soit une progression moyenne annuelle lente de 0,011. Au niveau du Supérieur, le ratio fille-garçon est passé de 0,29 en 1997 à 0,48 en 2013. Le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 57% en 2005 à 86,9 % en 2014. L'accès à l'enseignement secondaire s'est amélioré en passant de 20% en 2005 à 39,7% en 2013-2014 (premier cycle), et de 5,6% à 14% (second cycle). En revanche, le taux d'alphabétisation des jeunes, qui était de 28,7% en 2010, est inférieur au taux moyen de l'Afrique subsaharienne qui est de 71%.

Les défis du système éducatif sont les suivants: (i) l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, (ii) l'accroissement et l'amélioration de la qualité et de l'offre d'EFTP ainsi que la réduction des disparités, (iii) l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur, (iv) la réforme des enseignements primaire, post-primaire, secondaire et supérieur pour les adapter aux besoins de la transformation structurelle de l'économie, (v) le renforcement des capacités humaines et matérielles et (vi) l'amélioration de l'accès et de la qualité de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Au regard de ces défis, le PNDES vise en matière d'éducation, à travers son deuxième axe stratégique, à accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie.

Emploi

La situation de l'emploi se caractérise au Burkina Faso par un taux de sous-emploi atteignant 26,7% et un niveau d'emploi largement dominé par l'informel qui connaît un développement rapide. En 2014, le taux de chômage était estimé à 6,6% dont 9,3% pour les femmes et 4% pour les hommes. Le chômage touche généralement les jeunes de façon disproportionnée. Les taux de chômage les plus élevés atteignent 8,6% pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans et 7,6% pour celle de 20 à 24 ans. Le chômage est plus élevé en milieu urbain (7,1%) qu'en milieu rural (6,4%). Par ailleurs, la majorité des emplois ruraux ne sont pas décents car ils couvrent à peine 50% du temps des actifs occupés, à l'exemple du secteur agricole où le taux de sous-emploi est de 64%.

L'emploi reste dominé par le secteur informel, seulement 6,4% étant fournis par le secteur moderne. En 2015, le nombre d'emplois formels était estimé à seulement 685 625 dont 24,2% de femmes. Au nombre de ces emplois formels, l'on dénombrait 154 846 agents de l'État, soit 22,6% et 530 779 travailleurs du secteur privé immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), soit 77,4%. Parmi les agents de l'État, la proportion des femmes était de 33,3% et parmi les travailleurs du secteur privé immatriculés à la CNSS, cette proportion était de 21,6%.

L'impératif auquel doit répondre l'économie burkinabè est celui de relever le défi de création d'emplois décents notamment pour les jeunes et les femmes qui arrivent sur le marché du travail. Pour ce faire, le Gouvernement fait face aux défis suivants: (i) améliorer l'employabilité des jeunes actifs, (ii) réduire le sous-emploi de la main-d'œuvre rurale, (iii) élargir l'accès à la formation technique et professionnelle, (iv) promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes et des femmes, (v) améliorer la gouvernance du marché du travail et (vi) étendre et élargir la protection sociale.

De manière concrète, le Gouvernement entend créer, dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, 50 000 emplois décents chaque année sur la période 2016-2020.

Secteurs clés de l'économie

En 2015, les principaux secteurs clés de l'économie sont :

- le secteur primaire, estimé à 31,2% du PIB, est dominé par l'agriculture (17%), l'extraction minière (11%) et l'élevage (11%);
- le secteur secondaire qui représente 20,8% du PIB dépend en grande partie du secteur de la construction (10%);
- le secteur tertiaire, estimé à 48,0% du PIB, est dominé par le commerce (15%) et les services fournis par l'administration publique (21%).

L'activité économique par secteur se répartit
comme suit :

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Valeur ajoutée (<i>en % du PIB</i>)	31,2	20,8	48,0
Contribution à la croissance (<i>en points de pourcentage</i>)	0,9	0,8	2,3

Source : Services nationaux, BCEAO

2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 SECTEUR RÉEL

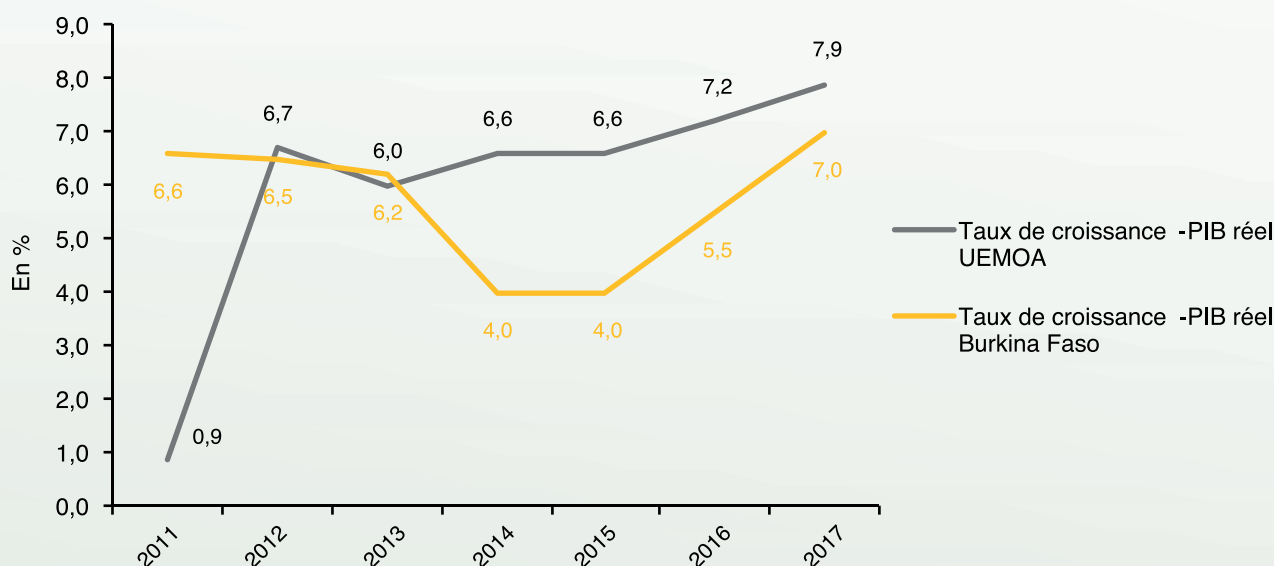
En 2011, l'économie du Burkina Faso a connu un ralentissement dû à la contre-performance du secteur primaire, du fait des mauvais résultats de la campagne céréalière 2011/2012. Toutefois, le regain d'activités dans le secteur secondaire, consécutif à l'essor des activités minières avec l'accélération de la production dans les mines d'or d'Inata et d'Essakane ainsi que de la filière du coton, a atténué la contre-performance du secteur primaire. Ainsi, le PIB s'est accru de 6,6% en 2011 contre 8,4% en 2010.

Entre 2012 et 2013, le secteur secondaire a connu une contre-performance imputable à la contraction de la production d'or en raison des problèmes techniques et des impacts de la baisse des cours mondiaux. La croissance est essentiellement portée par

le regain d'activités dans le secteur tertiaire notamment dans les branches « commerce », « transport » et « services marchands ». De plus, la bonne tenue de la production agricole contribue à améliorer la performance économique. Ainsi, le PIB s'est accru de 6,5% et 6,2% respectivement en 2012 et 2013. La croissance du PIB s'est décélérée en 2014 pour s'établir, selon les estimations, à 4% contre 6,2% l'année précédente.

Cette décélération est attribuable à la baisse importante et persistante des cours de l'or et du coton (respectivement 27% et 8% en 2014), à la baisse de la production céréalière et à la crise politique intervenue en 2014. Cette tendance de l'activité économique a perduré en 2015, avec un taux de croissance du PIB également estimé à 4%.

Evolution du taux de croissance du PIB réel

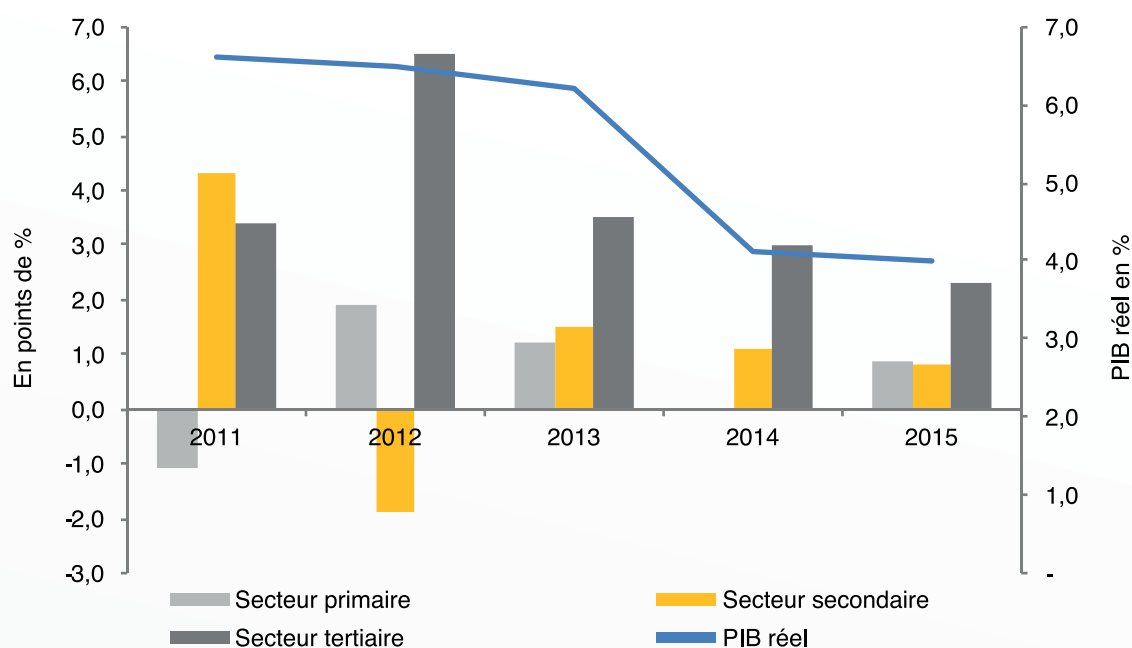


Source : Services nationaux, BCEAO

La stagnation du PIB en 2015 est imputable à la baisse continue des cours des matières premières, combinée aux effets négatifs du délestage et à l'impact de la grippe aviaire. La croissance de

l'activité dans les différents secteurs ressort comme suit: secteur primaire (+2,3%), secteur secondaire (+10,6%) et secteur tertiaire (+4,8%).

Evolution de la contribution sectorielle à la croissance du PIB



Source : Services nationaux, BCEAO

Au niveau du **secteur primaire** qui représente 0,9 point de pourcentage de croissance du PIB en 2015, la croissance s'est renforcée, en passant d'une contraction de 2,9% en 2014 à une croissance positive de 2,3% en 2015, grâce à la hausse de la production agricole et manufacturière. Cette bonne performance est imputable à la mise à la disposition des producteurs de semences améliorées, d'intrants et d'équipements agricoles ainsi que de l'appui conseil et la vulgarisation des techniques axées sur les variétés à cycle court. Le sous-secteur de l'élevage connaît également un dynamisme grâce aux actions entreprises pour l'amélioration de la sécurité alimentaire du bétail et les campagnes de lutte contre les pathologies animales telles que la grippe aviaire.

Le **secteur secondaire** a enregistré une hausse de 10,6% en 2015 contre 8,4% l'année précédente. Elle est restée dynamique grâce au sous-secteur des BTP avec les travaux d'aménagement et de bitumage des routes. La consolidation des activités d'égrenage du coton a également participé à la performance du secteur secondaire. Cependant, le sous-secteur de l'extraction a enregistré une stagnation des activités minières due à l'interruption de la production de la mine de Manganèse de Tambao sous l'effet de la transition politique, des mouvements sociaux et de revendications qui ont

entraîné la destruction d'outils de production. De plus, la mine d'or de Kalsaka a enregistré un épuisement de son minerai. Le secteur secondaire représente 20,8% du PIB en 2015 contre 19,8% l'année précédente pour une contribution à la croissance de 0,8 point de pourcentage.

Le secteur tertiaire, principal moteur de la croissance, représente 48% du PIB en 2015, pour une contribution à la croissance du PIB réel de 2,3% contre 3% en 2014. La baisse du taux de croissance observée est imputable aux services d'hébergement et de restauration, qui ont continué de souffrir des effets collatéraux de la crise politique de octobre 2014 et de septembre 2015, avec l'insurrection populaire et la tentative de coup d'Etat. Toutefois, la croissance est estimée à 4,8% contre 6,4% en 2014, grâce au dynamisme des sous-secteurs commerce, services financiers et télécommunications.

Du côté de la demande, la croissance du PIB est imputable à la consommation publique qui enregistre une hausse de 13,8% du fait des mesures sociales, de la mise en place des organes de transition et de l'organisation des élections présidentielle et législative.

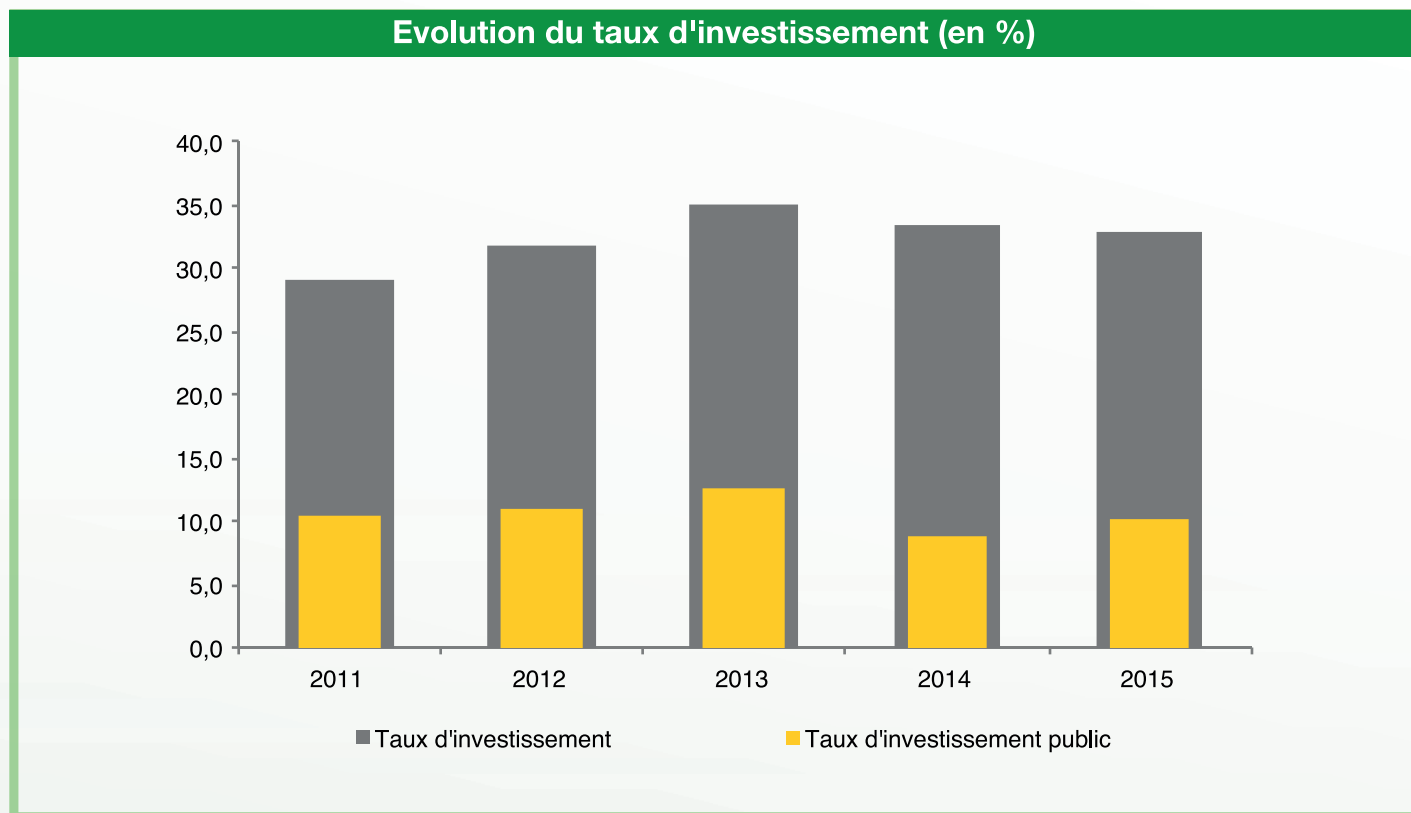
La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) des secteurs privé et public a progressé respectivement de 6,6% et 0,9%. Ainsi, le taux d'investissement

public est ressorti à 10,1% du PIB en 2015 contre 8,8% en 2014. La croissance du taux d'investissement observée en 2015 est imputable à l'appui des partenaires techniques et financiers dans les infrastructures, notamment dans le cadre de la commémoration de la fête de l'indépendance, la construction de barrages et de routes ainsi que des

investissements réalisés dans le cadre du programme socioéconomique d'urgence.

Les importations ont légèrement augmenté de 2,1% en 2015, du fait du ralentissement des investissements dans le secteur minier.

L'évolution des investissements est illustrée ci-après :



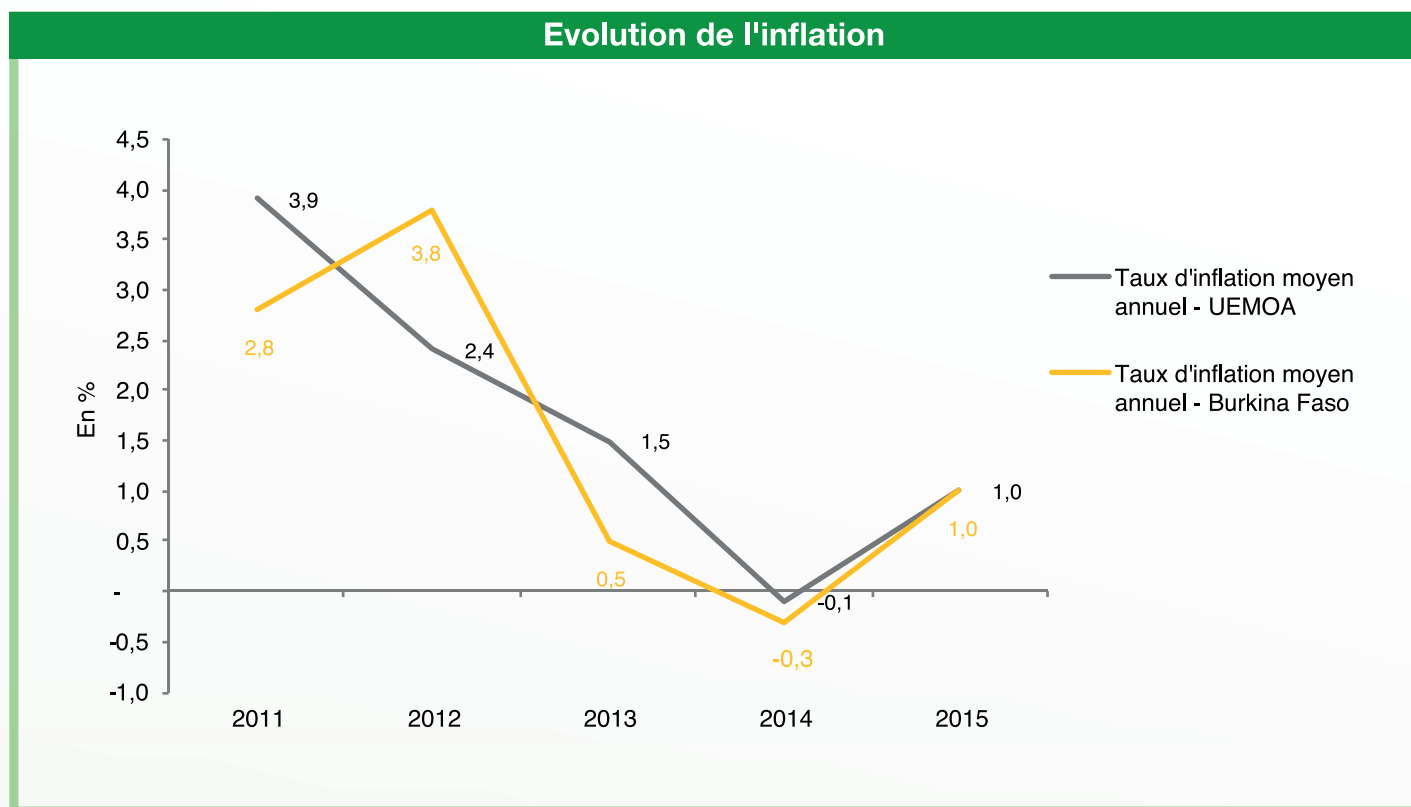
Source : BCEAO

La demande extérieure a également progressé, avec une hausse en termes réels des exportations de biens et services estimée à 10,8% en 2015. Cette progression est attribuable à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro.

Concernant l'évolution des prix, l'inflation suit une tendance baissière depuis 2012, même si le niveau des prix connaît une sensible hausse à partir de 2014. Le taux d'inflation de 3,8% en 2012 contre 2,8% enregistré en 2011 est attribuable à la hausse des prix des produits alimentaires (céréales non transformées) et à la hausse des prix à la pompe des hydrocarbures. Toutefois, cette augmentation a été atténuée par une distribution gratuite effectuée

par le Gouvernement et la vente à prix modéré de ces produits dans les zones déficitaires ou à risque d'insécurité alimentaire. En 2014, l'inflation est devenue négative, s'établissant à -0,3%, à la faveur d'une bonne campagne agricole 2013-2014 et des mesures gouvernementales prises contre la vie chère. Sur l'ensemble de l'année 2015, le taux d'inflation moyen est ressorti à 1%. Le maintien de l'inflation en-dessous de la norme communautaire de 3% est attribuable à la bonne tenue de la campagne 2014/2015, à la baisse des prix des carburants à la pompe mais aussi à la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère.

L'évolution de l'inflation est illustrée par le graphique ci-après :

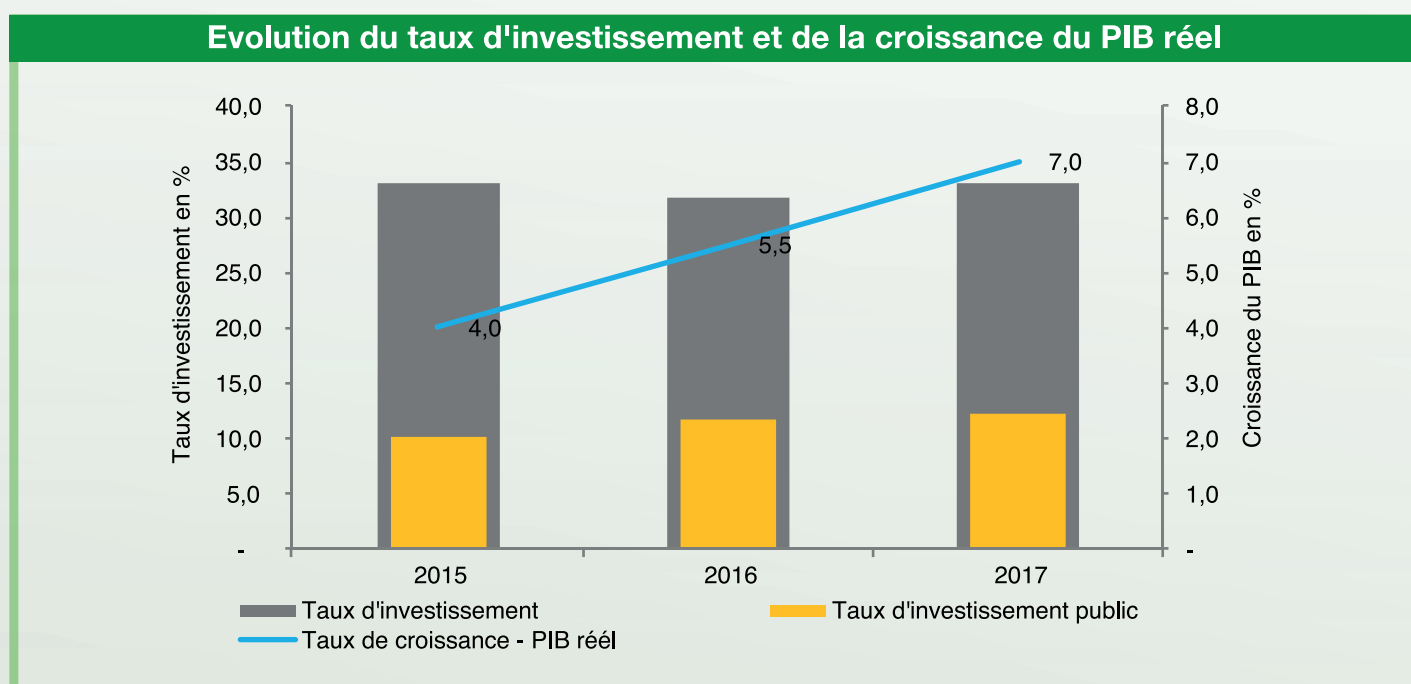


Source : Services nationaux, BCEAO

Situation en 2016 et perspectives

Les perspectives économiques en 2016 et 2017 sont favorables, avec une croissance attendue respectivement à 5,5% et 7% en lien avec la reprise

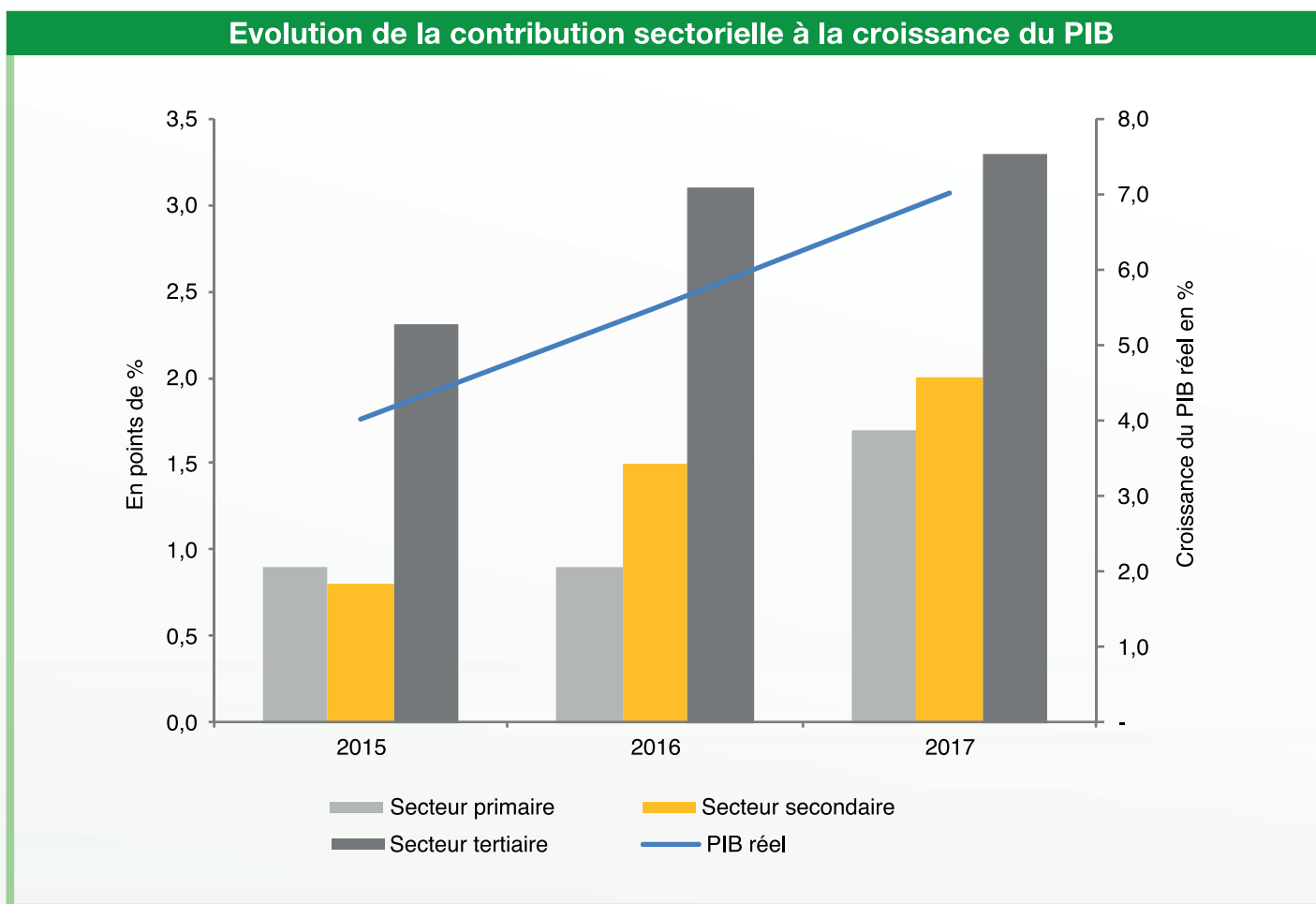
des activités dans le sous-secteur de l'extraction, la bonne campagne agricole et les investissements. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la croissance réelle du PIB.



Source : Services nationaux, BCEAO

L'amélioration de la croissance économique s'expliquerait par le dynamisme de tous les secteurs d'ac-

tivité, comme illustré ci-après :



Source : Services nationaux, BCEAO

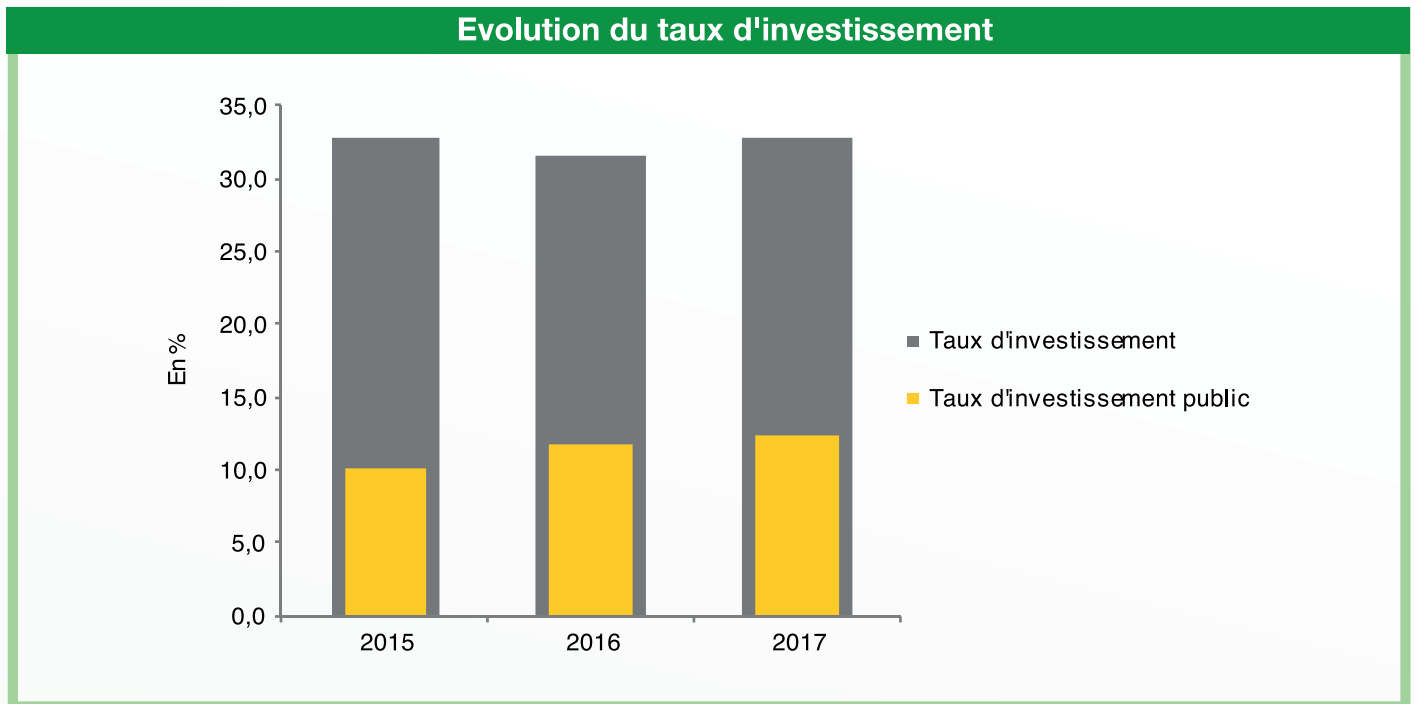
La croissance de l'économie du Burkina Faso devrait se renforcer à partir de 2016, dans un contexte de stabilité politique. De ce fait, le taux de croissance du PIB devrait se situer à 5,5% en 2016, puis 7,0% en 2017, contre 4% en 2015. La hausse de la production agricole, le dynamisme des activités extractives et manufacturières et l'essor de la branche BTP ainsi que le regain d'activités dans le sous-secteur du tourisme et des services, devraient permettre d'atteindre ce niveau de croissance. Le **secteur primaire** verrait sa valeur ajoutée croître de 5,4% en 2016 à 9,7% en 2017. Cette progression de l'activité proviendrait de l'accroissement des productions vivrières et de coton-graine. S'agissant du **secteur secondaire**, l'activité devrait se renforcer, notamment grâce à l'amélioration des activités extractives et manufacturières, qui contribueraient à 1,5 et 2 points de pourcentage

respectivement en 2016 et 2017 contre 0,8 point en 2015. Cette performance serait attribuable à l'entrée en activité de nouvelles sociétés minières notamment Gryphon minerals SA, Roxogold Sanu SA et Pan African Tambao SA.

La croissance du **secteur tertiaire** se renforcerait en s'établissant à 5,8% en 2016 puis à 10,2% en 2017, contre 4,8% en 2015. Après la crise socio-politique qui s'est traduite par un gel des activités touristiques, la croissance du secteur tertiaire serait portée par le dynamisme du sous-secteur tourisme et services, grâce à la reprise de l'organisation des grandes rencontres internationales, notamment le Tour du Faso et le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO).

Le taux d'investissement devrait s'établir à 30,6% du PIB en 2016 puis à 31,9% en 2017, contre 31,8% du PIB en 2015.

L'évolution du taux d'investissement est décrite ci-dessous :

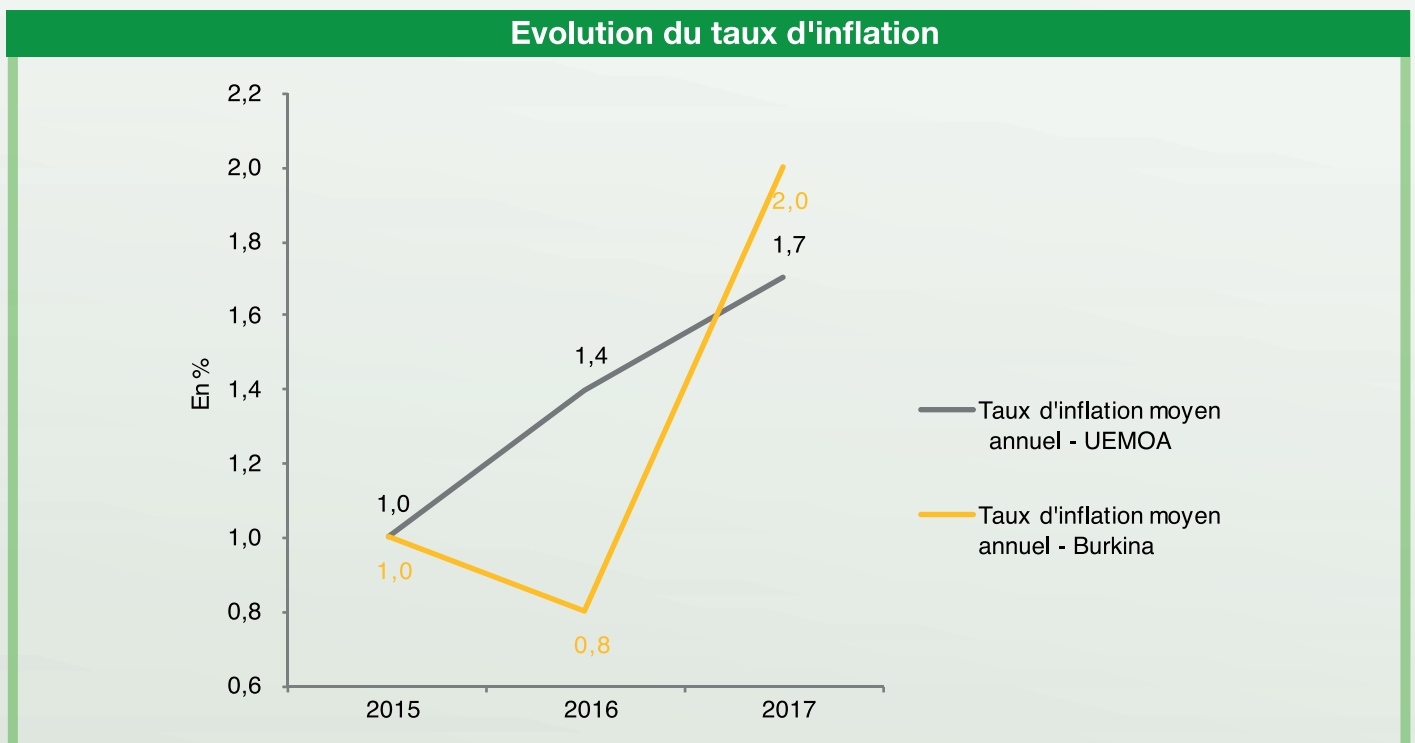


Source : Services nationaux, BCEAO

Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations devraient croître en termes réels respectivement de 6,6% en 2016, puis de 6,4% et 4,8% en 2017.

Le taux d'inflation moyen annuel (IPC) devrait demeurer en-dessous de la norme communautaire

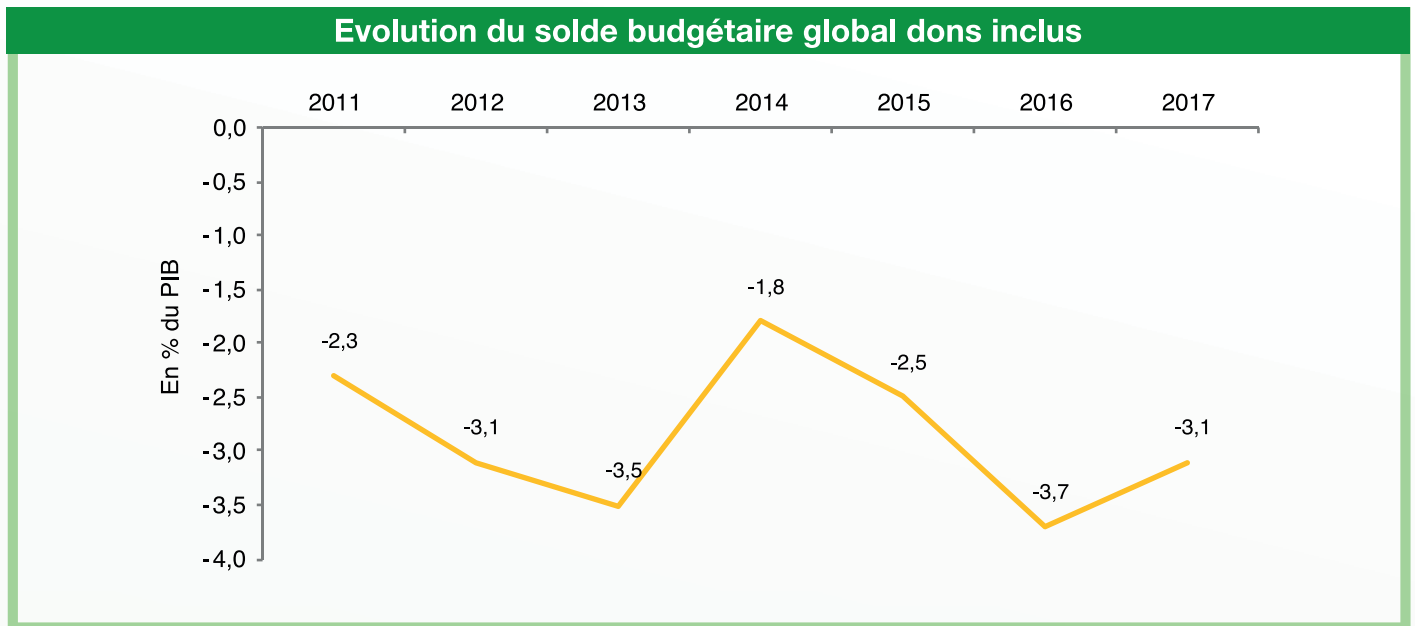
de 3%, en s'établissant à 0,8% en 2016 et 2,0% en 2017. Le niveau de l'inflation projetée est imputable à la bonne campagne agricole de 2015 combinée à une légère hausse des prix des produits alimentaires importés et une faible hausse des cours du baril du pétrole sur le marché international.



Source : Services nationaux, BCEAO

2.2. Finances publiques

L'évolution du déficit budgétaire du Burkina Faso est illustrée ci-après :

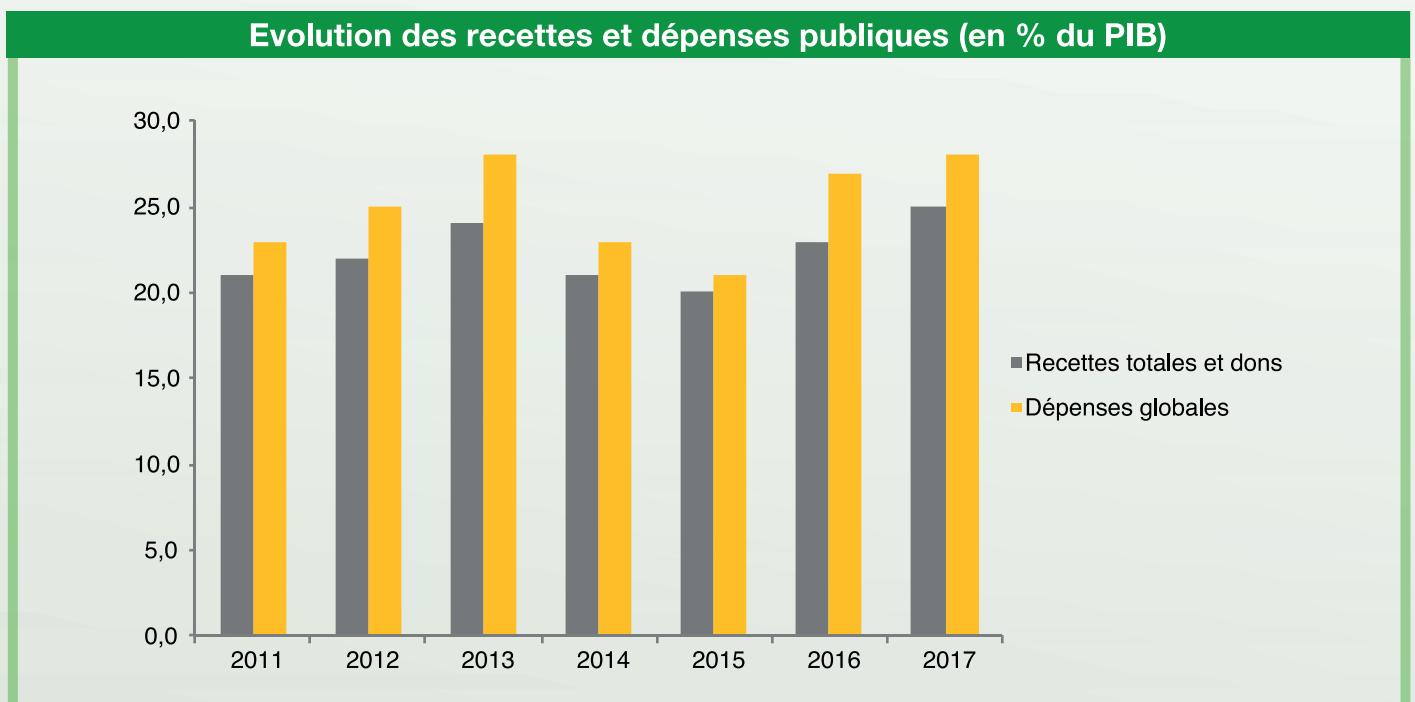


Source : BCEAO

De 2011 à 2013, le déficit budgétaire du Burkina Faso a connu une dégradation due à la hausse des dépenses consécutive aux dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Ainsi, le déficit est passé de 2,3% du PIB en 2011 à 3,5% en 2013. En 2014, sous l'effet d'une baisse considérable des

dépenses en capital, le déficit budgétaire s'est amélioré en se situant selon les estimations à 1,8% du PIB avant de se creuser en 2015 pour s'établir à 2,5%, du fait notamment de la contre-performance des entreprises observée en 2014.

L'évolution des recettes et des dépenses publiques de 2011 à 2017 ci-après, illustre la variation notée au niveau du déficit budgétaire depuis 2011 :



Source : INSD, BCEAO

Entre 2011 et 2013, les recettes budgétaires ont connu une hausse, avant de baisser en 2014 pour s'établir à 21% du PIB contre 24% l'année précédente. Elles se sont situées à 20% du PIB en 2015, en se chiffrant à 1 286,2 milliards FCFA contre 1 321,1 milliards FCFA en 2014, soit un repli de 2,6% occasionné aussi bien par la baisse des recettes que celle des dons.

Les contre-performances enregistrées au niveau des régies des recettes, particulièrement la baisse des recouvrements de la DGI et de la DGTCP, ont entraîné une réduction des recettes propres. Celles-ci se sont chiffrées à 1 056,2 milliards FCFA en 2015 contre 1 064,7 milliards FCFA en 2014, soit une baisse de 0,8%. Ainsi, les recettes fiscales, évaluées à 940,7 milliards FCFA en 2014, ressortent à 937,7 milliards de FCFA en 2015, soit une baisse de 3 milliards FCFA essentiellement expliquée par la diminution du recouvrement de l'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) de 18,9% (-30,7 milliards FCFA). Cette contraction est aussi liée à la contre-performance des entreprises observée en 2014.

S'agissant des dons, ils ont baissé de 10,3% en ressortant à 230,0 milliards FCFA en 2015 contre 256,4 milliards FCFA en 2014. Cette baisse est liée au repli des dons projet de 52,3 milliards FCFA, malgré une hausse de 25,9 milliards FCFA des dons programme.

L'évolution des dépenses budgétaires montre une baisse de dépenses en 2014 et 2015, représentant respectivement 23% et 21% du PIB. Cette baisse est imputable à celle des dépenses en capital malgré un accroissement des dépenses courantes. Ainsi, les dépenses totales se chiffraient à 1 371,7 milliards FCFA en 2015 contre 1 434,7 milliards FCFA en 2014, soit une diminution de 4,4%. La régression des dépenses en capital serait attribuable au repli des investissements réalisés sur ressources propres, du fait du recentrage de l'Etat sur les projets en cours d'exécution au regard

du contexte national marqué par une insuffisance de ressources, ainsi que ceux sur les ressources extérieures. Quant à la hausse des dépenses courantes, elle serait imputable à l'accroissement des dépenses en personnel de 31,2 milliards FCFA et des dépenses de fonctionnement de 7,9 milliards FCFA, malgré une baisse des subventions en hydrocarbures (SONABEL) de 11,8 milliards FCFA et de celle des transferts aux Etablissements Publics de l'Etat (EPE) de 2,5 milliards FCFA.

Il en résulterait une dégradation du déficit budgétaire de 85,5 milliards de FCFA, soit 2,5% du PIB.

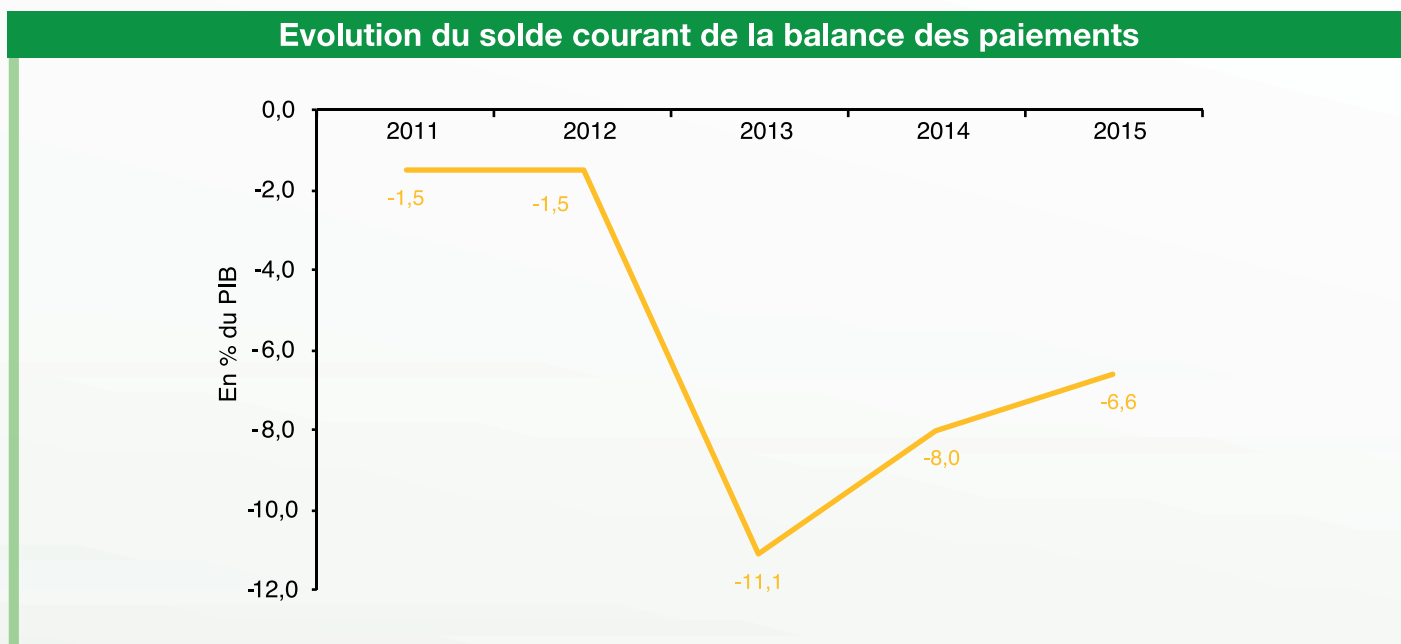
Le déficit budgétaire devrait se creuser pour se situer à 3,7% du PIB en 2016, mais s'améliorerait en ressortant à 3,1% du PIB en 2017. Les dépenses publiques représenteraient respectivement 27% et 28% du PIB en 2016 et 2017, contre 21% en 2015. Cette hausse des dépenses publiques serait imputable à la hausse des dépenses d'investissement avec l'intensification des travaux dans les infrastructures socio-économiques de base. Quant aux recettes, elles s'amélioreraient sur la période 2016-2017, en ressortant respectivement à 23% et 25% du PIB. Cette amélioration s'expliquerait par la hausse des recettes fiscales. En effet, celles-ci devraient connaître un accroissement grâce aux efforts de recouvrement, avec l'adoption d'une nouvelle stratégie de collecte axée sur les « Unités de recouvrement », au renforcement de la lutte contre la fraude et la corruption et à l'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les importations des sociétés minières en phase d'exploitation ainsi que de celles ayant signé un contrat plan avec l'Etat.

Dans une optique d'amélioration, l'Etat entend approfondir les réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques, notamment l'élargissement de la base fiscale aux métiers de l'artisanat et au secteur agricole, afin d'accroître les ressources publiques et de se donner une marge de manœuvre plus importante dans la réalisation de ses projets d'investissements publics.

2.3. Balance des paiements

L'évolution du solde courant de la balance des paiements indique une forte dégradation entre 2012 et 2013, après une stagnation observée en 2011 et 2012. Cette baisse significative relevée en 2013 serait attribuable à une aggravation du déficit de la balance commerciale qui passe d'un excédent de 108,5 milliards FCFA en 2012 à un déficit chiffré à 328,8 milliards FCFA en 2013, du fait de l'effet combiné de l'accroissement des importations

(+21,3%) et de la baisse des exportations (-10,2%). Le solde courant s'est amélioré à partir de 2014, passant de -1,5% du PIB en 2012 à -11,1% en 2013, puis à -8,0% en 2014. L'amélioration du solde courant en 2014 serait liée à celle de la balance commerciale suite au repli des importations. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est amélioré en 2015 en ressortant à 6,6% contre 8,0% en 2014, comme l'illustre le graphique ci-après:



Source : BCEAO

La baisse du déficit courant constaté en 2015 serait attribuable à la hausse des revenus secondaires suite à la progression des appuis budgétaires et des transferts de fonds privés, et à l'amélioration de la

balance des revenus primaires due à l'atténuation du solde déficitaire des revenus des investissements. Le détail de l'évolution du compte des transactions courantes est présenté ci-dessous:

Evolution du compte des transactions courantes

Montants en milliards FCFA, sauf indications contraires

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Balance des services	-343,1	-407,6	-459,4	-423,2	-451,7	-423,2	-464,2
Revenus primaires	-3,7	-39,1	-93,3	-177,5	-93,5	-64,5	-73,1
Revenus secondaires	257,0	255,3	216,9	236,1	286,1	284,4	306,9
Exportations FOB	1 132,0	1 464,3	1 315,3	1 362,3	1 396,1	1 609,1	1 686,0
Importations FOB	-1 117,8	-1 355,8	-1 644,2	-1 490,9	-1 569,8	-1 622,5	-1 727,0
Balance commerciale	14,2	108,5	-328,8	-128,6	-173,7	-13,4	-40,9
Solde du compte courant	-75,6	-82,9	-664,6	-493,2	-432,9	-216,7	-271,4
Solde courant (en % du PIB)	-1,5	-1,5	-11,1	-8,0	-6,6	-3,1	-3,6

Source : BCEAO

La balance commerciale du Burkina Faso est structurellement déficitaire. Selon les données provisoires, ce déficit a connu une légère dégradation en 2015, passant de 128,6 milliards FCFA en 2014 à 173,7 milliards FCFA en 2015. Les exportations de biens s'établiraient à 1 396,1 milliards FCFA en 2015 contre 1 362,3 milliards FCFA en 2014, soit une progression de 2,5%. Les ventes de marchandises à l'étranger sont essentiellement destinées aux pays d'Europe. La progression des exportations en 2015 est attribuable à la hausse des ventes à l'étranger de l'or non monétaire (+124,6 milliards de FCFA) et du coton fibre (+18,8 milliards de FCFA). De 1 490,9 milliards FCFA en 2014, les importations de biens sont passées à 1 569,8 milliards FCFA en 2015, soit une progression de 5,3%. Cette progression proviendrait de l'accroissement des acquisitions de biens d'équipements, en hausse de

67,6 milliards FCFA, des achats de produits intermédiaires, également en hausse de 55,5 milliards FCFA, et des produits alimentaires, en progression de 25,4 milliards FCFA. Toutefois, les importations de pétrole ont reculé en 2015 de 74,9 milliards FCFA par rapport à 2014, en rapport avec la baisse des cours du pétrole sur le marché international. Quant aux échanges de services, ils ont été de -451,7 milliards de FCFA en 2015 contre -423,2 milliards de FCFA l'année précédente, soit une dégradation de 6,3% due à la hausse des paiements au profit des non-résidents au titre des autres services, notamment financiers et d'assurance. Le déficit du compte courant devrait s'établir à 216,7 milliards FCFA en 2016 et 271,4 milliards FCFA en 2017, soit respectivement 3,1% et 3,6% du PIB. L'évolution du compte de capital de 2011 à 2017 se présente comme suit :

Evolution du compte de capital

Montants en milliards de FCFA

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Acquisition/cession d'actifs non financiers non produits	0,1	0,1	-0,2	0,0	0,1	0,2	0,2
Transferts de capital	91,1	137,8	238,4	200,2	230,2	251,4	319,6
Solde du compte de capital	91,0	137,7	238,2	200,2	230,1	251,6	319,8

Source : INSD, BCEAO

Le solde du compte de capital a connu une amélioration importante en 2012 puis en 2013. Cette variation positive s'explique par l'enregistrement de produits exceptionnels suite à l'augmentation des dons projets dans le cadre du financement du Programme d'Investissement Public (PIP). L'amélioration qui a suivi en 2013 s'explique par un afflux important de transferts de capital au profit des résidents burkinabè. L'année 2014 a été marquée par un repli des subventions extérieures au profit des administrations publiques, qui s'est traduit par une baisse du solde du compte de capital de 16%. En 2015, le solde du compte de capital s'est amélioré de 29,9 milliards FCFA, soit 14,9% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 230,1 milliards. Cette évolution fait suite à la hausse des transferts en capital de l'administration publique (+15,3%) et du secteur privé (+13,5%).

Le compte financier a connu une détérioration en 2012 due aux remboursements des emprunts aux

non-résidents par les structures privées résidentes, notamment minières, au gonflement des actifs au titre des crédits commerciaux accordés aux clients étrangers par les entreprises résidentes et à la progression des dépôts des autres secteurs à l'extérieur.

A partir de 2013, le compte financier enregistre une entrée nette de ressources de 281,9 milliards de FCFA, grâce à un afflux d'investissements directs dans les secteurs minier, commercial et financier de 2013,4 milliards.

Le solde du compte financier est ressorti à -28,7 milliards en 2015, contre -162,4 milliards en 2014, soit une dégradation de 82,3%. Cette évolution s'explique par la régression des flux des ressources extérieures, notamment la baisse des investissements directs étrangers et celle des emprunts extérieurs, expliquée par l'attentisme des opérateurs économiques durant la période de transition politique.

L'évolution du compte financier de 2011 à 2017 se présente comme suit :

Evolution du compte financier (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements directs	-19,5	-130,9	-213,4	-139,9	-82,5	-109,7	-133,0
Investissements de portefeuille	-9,7	-16,7	-6,9	86,2	-4,4	-6,0	-10,6
Autres investissements	-3,7	208,8	-61,5	-108,8	58,1	135,6	167,0
Solde du compte financier	-32,9	61,3	-281,9	-162,4	-28,7	19,9	23,4

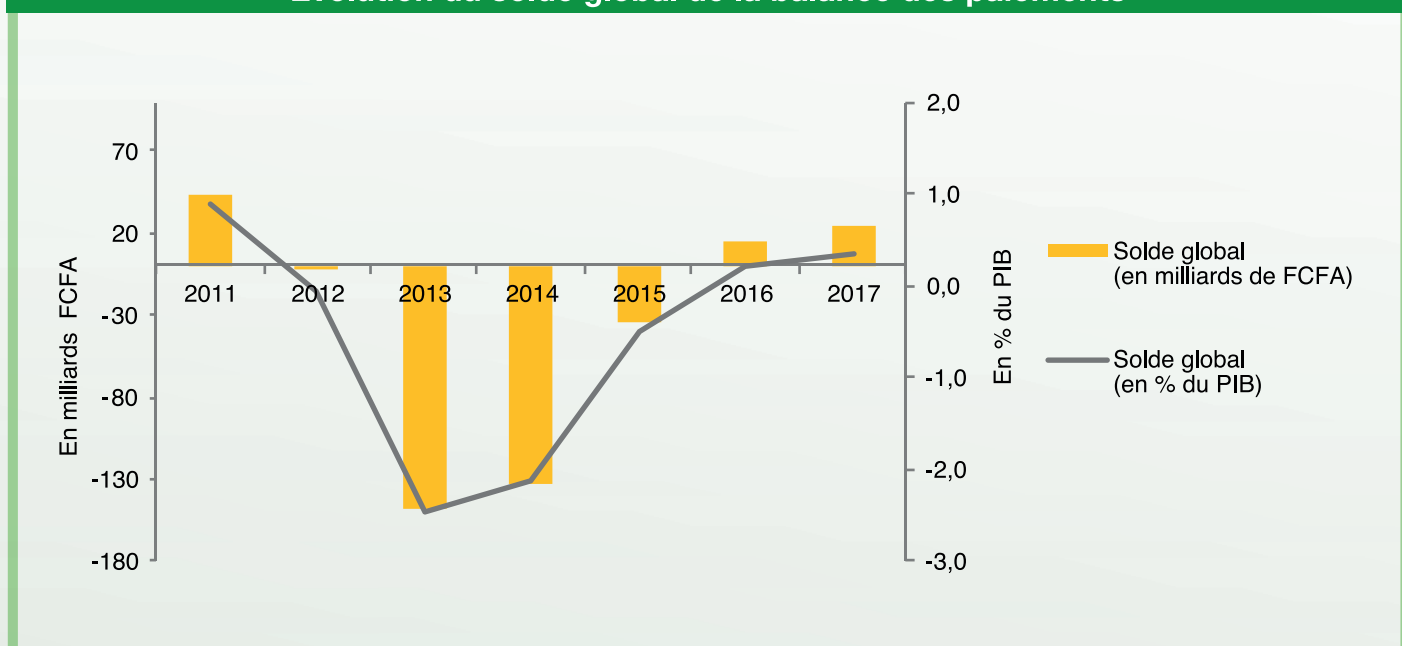
Source : BCEAO

En 2015, le solde des comptes non financiers (compte des transactions courantes et compte de capital) fait ressortir, selon les estimations, un besoin de financement de 202,2 milliards (4,0% du PIB) contre 293,0 milliards (6,2% du PIB) un an auparavant. Cette évolution s'explique par l'effet de repli du déficit du compte des transactions courantes (4,5% du PIB en 2015 contre 7,9% du PIB en 2014).

En 2016 et 2017, l'excédent du compte financier s'établirait à 19,9 milliards FCFA et 23,4 milliards FCFA respectivement, en liaison avec la hausse attendue des autres investissements à court et moyen termes.

L'évolution du solde global de la balance des paiements du Burkina Faso de 2011 à 2017 se présente comme suit :

Evolution du solde global de la balance des paiements



Source : Services nationaux, BCEAO

Le solde global est resté négatif entre 2012 et 2014, passant respectivement de -0,05% du PIB à -2,14%. Le solde global de la balance des paiements a été déficitaire de 33,5 milliards FCFA en 2015 (-0,5% du PIB), contre un déficit de

132,2 milliards FCFA (-2,1% du PIB) en 2014. En 2016 et 2017, le solde global devrait présenter une légère position excédentaire, marquant une phase d'accumulation de réserves de change.

2.4. Situation monétaire

Les agrégats monétaires se sont consolidés durant la période 2011-2014. En effet, la masse monétaire a été caractérisée en 2011 par une hausse de 13,8% expliquée par la progression de 19,9% du crédit intérieur et 5,3% des avoirs extérieurs nets. Tout comme en 2012, la masse monétaire a progressé de 16%, suite à la hausse du crédit intérieur de 20,2% malgré une légère baisse des avoirs extérieurs nets de 0,4%.

En dépit d'une baisse des avoirs extérieurs nets en

2013 et 2014, la masse monétaire serait en légère augmentation respectivement de 10,7% et 11,1%, grâce à l'accroissement du crédit intérieur de 405,6 milliards FCFA (en 2013) et 373,1 milliards FCFA (en 2014).

En 2015, la masse monétaire a progressé de 19,7%, du fait d'une part, de la hausse de 8,5% du crédit intérieur, et d'autre part, d'un accroissement de 72,9% des avoirs extérieurs nets. Les principaux indicateurs monétaires se présentent comme suit :

Evolution des agrégats monétaires (en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs extérieurs nets	681,5	678,9	534,9	377,1	651,9	358,6	383,6
Crédit intérieur	943,7	1 134,1	1 539,7	1 912,8	2 076,2	2 538,7	2 927,2
En % du PIB	18,6	19,9	25,7	30,9	31,8	36,4	38,5
Position Nette du Gouvernement	-7,9	-48,3	44,2	139	178,8	--	--
Crédit à l'économie	951,6	1 181,2	1 492,3	1 738,4	1 897,5	2 222,6	2 568,4
En % du PIB	18,8	20,7	24,9	28,0	31,9	31,9	33,8
Masse monétaire	1 501,1	1 741,5	1 927,8	2 141,8	2 563,1	2 762,4	3 175,8
Variation (en %)	--	16,0	10,7	11,1	7,8	7,8	14,9

Source : INSD, BCEAO

En 2016 et 2017, la masse monétaire devrait progresser respectivement de 7,8% et 14,9%, grâce au dynamisme de l'économie. Cette

progression serait imputable au crédit intérieur, notamment aux crédits à l'économie.

3. CLIMAT DES AFFAIRES

Après la crise politique observée récemment, le Burkina Faso entend renouer avec la croissance accélérée et le développement économique. D'après le classement 2016 du rapport « Doing Business », le Burkina Faso est remonté de 6 places entre 2014 et 2015 en passant du rang de 149^{ème} à celui de 143^{ème}. Cela traduit la

volonté du pays d'être en phase avec une croissance économique plus que nécessaire. Pour ce faire, des réformes importantes ont été mises en œuvre dans le but de rendre meilleur le climat des affaires comme en témoignent les évolutions récentes au niveau des critères suivants du Doing Business 2016 :

- la création d'entreprises : à ce niveau, le pays occupe la 78^{ème} place contrairement en 2015, où il se hissait à la 153^{ème} (le démarrage d'une entreprise au Burkina Faso est devenu plus facile avec la réduction du capital minimum requis);

- l'accès au crédit: des améliorations notables ont été enregistrées suite aux amendements apportés à la Loi uniforme de l'OHADA sur les opérations garanties qui élargissent la gamme des actifs pouvant être utilisés comme garantie (y compris les biens futurs);

- la fiscalité des entreprises : réduction du taux d'imposition statutaire et du nombre de taxes pour les entreprises et introduction des procédures de conformité plus simples et uniformes;

- la protection des investisseurs minoritaires: le Burkina Faso a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en introduisant les exigences de divulgation des transactions entre parties liées au Conseil d'administration et en permettant aux actionnaires d'inspecter les documents relatifs aux opérations entre apparentés et de nommer les vérificateurs pour mener une inspection de ces transactions;

- l'exécution des contrats : le pays a rendu facile l'exécution des contrats par la mise en place d'un tribunal de commerce spécialisé et la suppression de la taxe d'enregistrement des décisions judiciaires.

Entre 2012 et 2014, le flux cumulé des entrées au titre des Investissements Directs Etrangers (IDE) au Burkina Faso a atteint plus de 484 milliards de FCFA, à la faveur essentiellement du développement du secteur minier. Le Burkina Faso dispose

cependant de nombreux atouts pour espérer attirer un ensemble diversifié d'investisseurs étrangers dans les secteurs des mines, du tourisme, de l'agriculture, des infrastructures, etc.

4. EVALUATION DE LA QUALITÉ DE CRÉDIT DU BURKINA FASO

L'agence de notation Standard & Poor (S&P) procède régulièrement depuis 2004, à la notation financière du Burkina Faso. En 2016, S&P a maintenu la note B- pour le Burkina Faso pour les émissions souveraines de long et de court-terme en devises étrangères, mais avec un relèvement des perspectives de stables à positives, après l'avoir dégradé en 2014 à la suite de l'instabilité politique observée. L'agence de notation S&P justifie ce relèvement de la note de crédit du

Burkina par les progrès relevés dans le processus de transition démocratique lancé dans le sillage de la chute de l'ancien Président, et par la hausse attendue de la croissance économique en 2016, après le ralentissement observé en 2015 en raison de la baisse de l'investissement et de la consommation.

L'historique des notations du Burkina Faso par l'agence S&P est présentée ci-dessous:

Agence	Rating	Perspectives	Date
Standard & Poor	B-	Positive	Mai 2016
Standard & Poor	B-	Stable	Décembre 2014
Standard & Poor	B	Négative	Novembre 03 2014
Standard & Poor	B	Stable	Août 2008
Standard & Poor	B	Positive	Juillet 2006
Standard & Poor	B	Stable	Mars 2004

Source : site Trading economics

5. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

Le Burkina Faso est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il partage cette zone économique avec sept (7) autres pays: le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché commun, ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Cet objectif est opérationnalisé à travers le partage d'une monnaie commune: le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la mise en place d'un marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue à travers des critères de convergence que ces derniers doivent respecter. L'appartenance à l'UEMOA offre des opportunités en termes de commerce intérieur et extérieur. Ainsi, la part des échanges intra UEMOA du Burkina Faso a cru de 21,7% en 2010 à 24,3% en 2014. Les échanges sont constitués essentiellement à l'exportation, de la réexportation de produits pétroliers vers le Mali et de céréales vers le Niger et à l'importation, de produits pétroliers, de l'électricité et du ciment de la Côte d'Ivoire et du Togo. Au niveau sous-régional, des initiatives prévues dans le cadre du Programme Economique Régional

(PER) et conduites par la Commission de l'UEMOA, visent à renforcer la coopération et l'intégration économiques. La deuxième phase du PER (2012-2016), à juste titre, porte essentiellement sur les trois (3) grands axes suivants: le transport (les transports routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires); l'énergie (la production d'énergie et l'interconnexion électrique); la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau.

Le Burkina Faso bénéficie de plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre du PER, notamment :

- le Corridor routier Yamoussoukro–Ouagadougou;
- la voie express Lomé–Cinkanssé frontière du Burkina Faso;
- les Postes de Contrôle juxtaposés (PCJ): PCJ Paga-CU8, Frontière Burkina Faso-Ghana et PCJ Laléraba-CU7, Frontière Burkina Faso-Côte d'Ivoire;
- l'interconnexion ferroviaire Dakar – Bamako – Sikasso - Bobo Dioulasso;
- la construction de centrales solaires photovoltaïques;
- les interconnexions électriques 330 KV entre le Burkina Faso et Mali.

6. FACTEURS DE RISQUES

L'insécurité et la menace terroriste dues à la situation prévalant dans la zone sahélienne restent préoccupantes, obligeant l'Etat à prendre des mesures idoines pour faire face à ce fléau. Cela passe par le renforcement des dispositifs

sécuritaires et une plus grande coopération avec les pays de la région.

En effet, les principaux risques pouvant compromettre l'atteinte des objectifs de développement sont :

- la menace sécuritaire;
- la volatilité des cours des matières premières exportées, notamment l'or et le coton.
- la vulnérabilité de l'agriculture aux aléas climatiques;

7. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le Burkina Faso a adopté un plan de développement quinquennal sur la période 2016-2020, dénommé: « Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) » dont les résultats immédiats sont de réaliser une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES fait suite à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui avait couvert la période 2011-2015. Il représente désormais le référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires au développement sur la période 2016-2020. Il s'appuie sur un certain nombre de documents de politique de développement tels que: le programme présidentiel, la vision Burkina 2025 et les engagements internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit. Le PNDES s'inscrit dans la vision de faire du "Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables". En conséquence, l'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour pouvoir atteindre une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Pour cela, le PNDES s'appuie sur trois axes stratégiques que sont :

- Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration;
- Axe 2 : développer le capital humain;
- Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Le processus de transformation structurelle prévoit l'utilisation de deux (2) leviers complémentaires. Le

premier consiste à renforcer les secteurs d'appui au développement industriel notamment, l'énergie, les infrastructures de transport, la technologie, la réforme du système éducatif et l'amélioration de la productivité du secteur primaire. Le second porte essentiellement sur la construction d'un tissu industriel compétitif et durable. Les potentialités importantes en matière agricole et pastorale, de développement des industries des services et de l'énergie, notamment l'énergie solaire, la jeunesse et l'appartenance à un espace économique régional (UEMOA) devraient favoriser la réalisation des objectifs de développement du Gouvernement.

Les impacts globaux attendus de la mise en œuvre du PNDES sont :

I) - l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale;

II) - l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif et plus compétitif ainsi que des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant d'atteindre une croissance économique annuelle moyenne de 7,7%, créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an;

III) - la baisse de la pauvreté à un niveau inférieur à 35% en 2020;

IV) - la maîtrise de la croissance démographique annuelle en la ramenant à 2,7% en 2020;

V) - l'accélération du niveau de développement du capital humain;

VI) - le changement des modes de production et de consommation qui devraient s'inscrire dans une perspective de développement durable.

Le coût total induit par la mise en œuvre du PNDES est estimé à 15 395,4 milliards de francs CFA. Il serait financé sur ressources propres de l'État à hauteur de 9 825,2 milliards de francs CFA, soit

63,8% du coût total. Il se dégage ainsi un besoin de financement de 5 570,2 milliards de francs CFA, soit 36,2% du coût total.

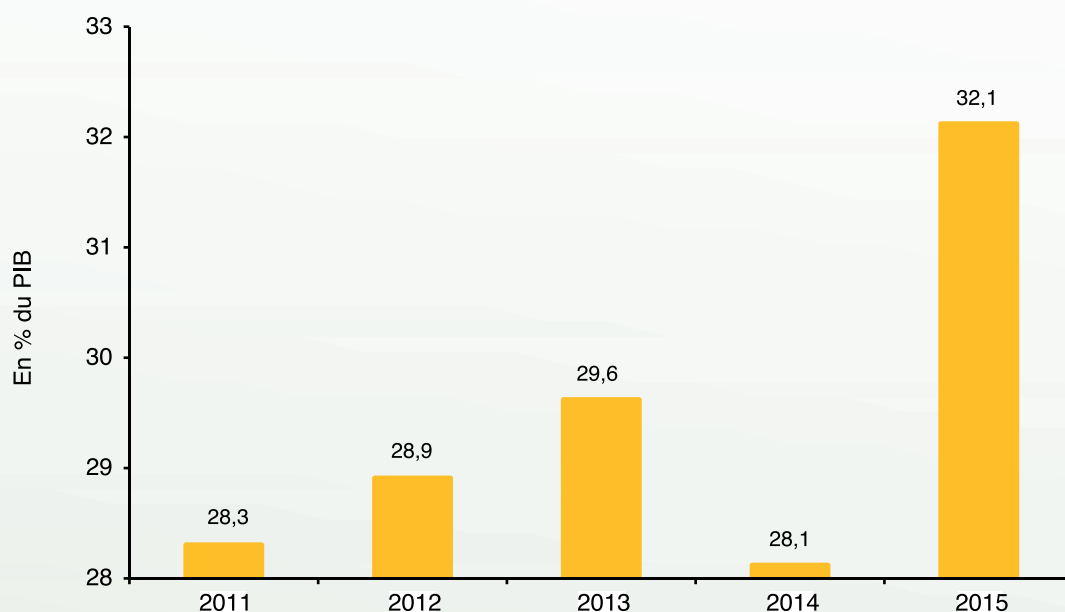
8. SITUATION DE LA DETTE

En fin décembre 2015, le stock de la dette publique du Burkina Faso est évalué à environ 2 134 milliards (32,1% du PIB) contre 1 863 milliards (28,1% du PIB) en 2014, soit une hausse de 12,5%. Il est constitué de la dette extérieure estimée à 23,5% du PIB (soit 73,2% de la dette globale) et de la dette intérieure évaluée à 8,6% du PIB (soit 26,8% de la dette totale). Le taux d'endettement public total a évolué de manière croissante sur les périodes 2011-2013 puis 2014-2015 avec, respectivement, une progression de 1,6 point de pourcentage et 4 points de pourcentage

respectivement. Toutefois, entre 2013 et 2014 il est observé une baisse qui s'explique essentiellement par la diminution de l'encours de la dette extérieure. Cette diminution est imputable à la crise politique qu'a traversée le pays en 2014 dont l'impact a été une forte réduction des émissions de titres de dette et d'autres nouveaux emprunts.

Il convient de souligner que le taux d'endettement du pays reste inférieur au seuil de 70% du PIB retenu dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA, sur toute la période d'analyse.

Evolution de la dette publique



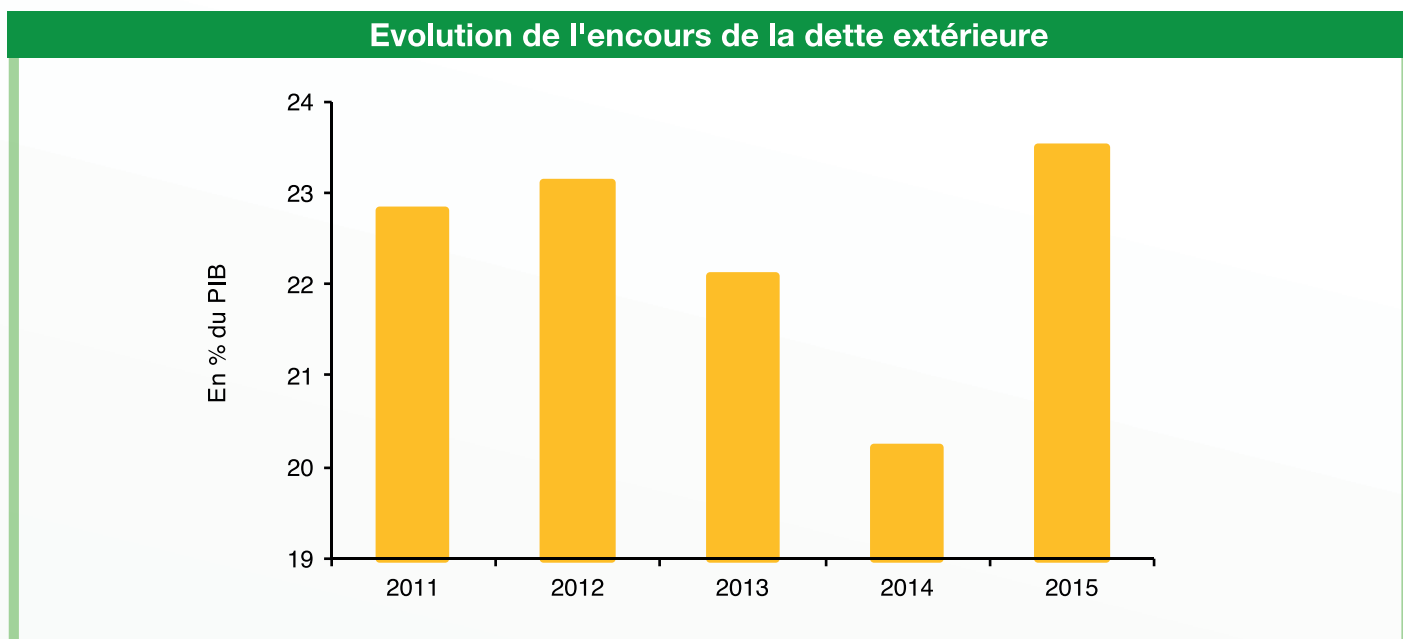
Source : FMI, Revue Burkina, juin 2016

8.1. Dette extérieure

La dette extérieure a connu, sur la période 2011-2014, une tendance baissière qui s'est accentuée en 2014 en passant d'un taux de 22,8% du PIB en 2011 à 20,2% du PIB en 2014, soit une baisse de 2,6 points de pourcentage. En 2015, le taux d'endettement s'est accru pour se situer à 32,1% du PIB. Cette hausse de l'endettement s'explique par

le fait que le Gouvernement a bénéficié de nouveaux emprunts dans le cadre de l'accord triennal 2013-2016, conclu avec le FMI pour appuyer les réformes envisagées, dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit, en vue de faire face à la crise qu'a traversée le pays en 2014 et poursuivre les travaux de relance de l'économie.

L'évolution de l'encours de la dette extérieure de 2011 à 2015 est illustrée ci-après :



Source : FMI, Revue Burkina, juin 2016

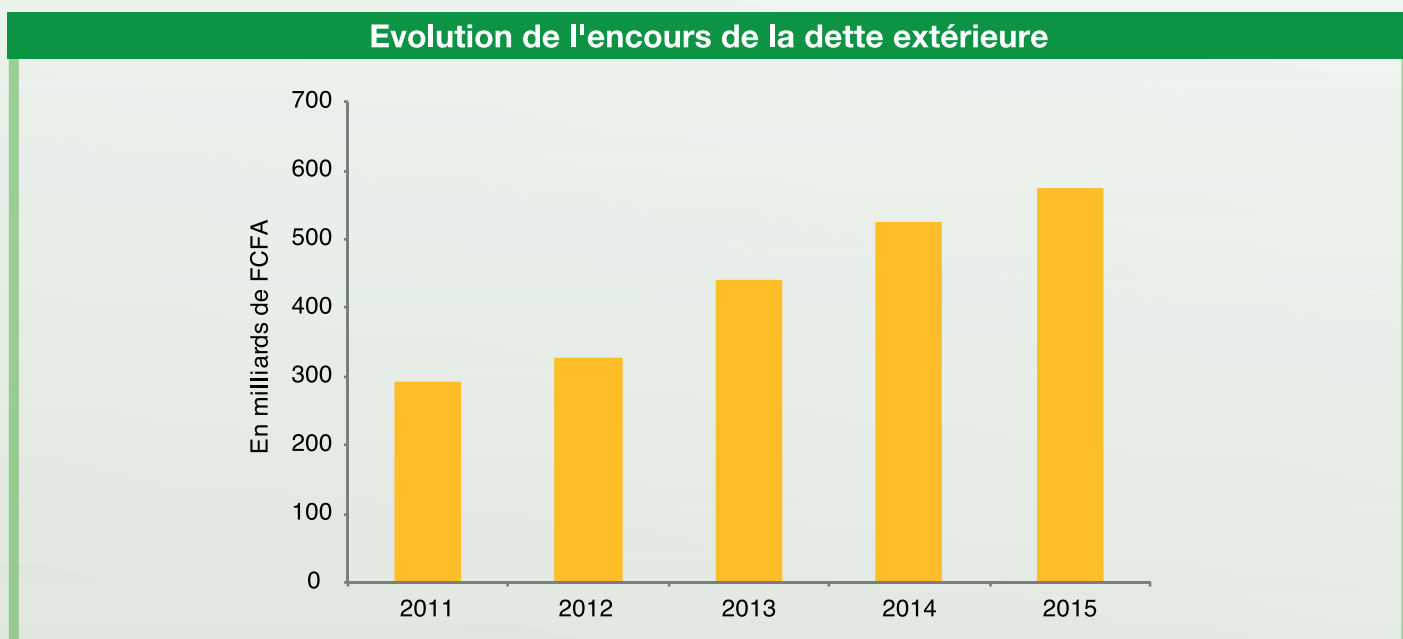
La dette extérieure reste globalement concessionnelle et se concentre sur les bailleurs multilatéraux comme la Banque mondiale, la BAD et le FMI.

Ces trois (3) institutions détiennent la moitié de la dette publique du pays.

8.2. Dette intérieure

L'encours de la dette publique intérieure est évalué à 573 milliards (8,6% PIB) en 2015 contre 522 milliards (7,9% du PIB) en 2014, soit une augmentation de 51 milliards. Depuis 2011, l'encours de la dette intérieure suit une tendance haussière

avec une augmentation moyenne annuelle de 430,2 milliards. Cette situation s'explique par la hausse des émissions d'obligations et de bons du Trésor au fil des années.



Source : FMI, Revue Burkina, juin 2016

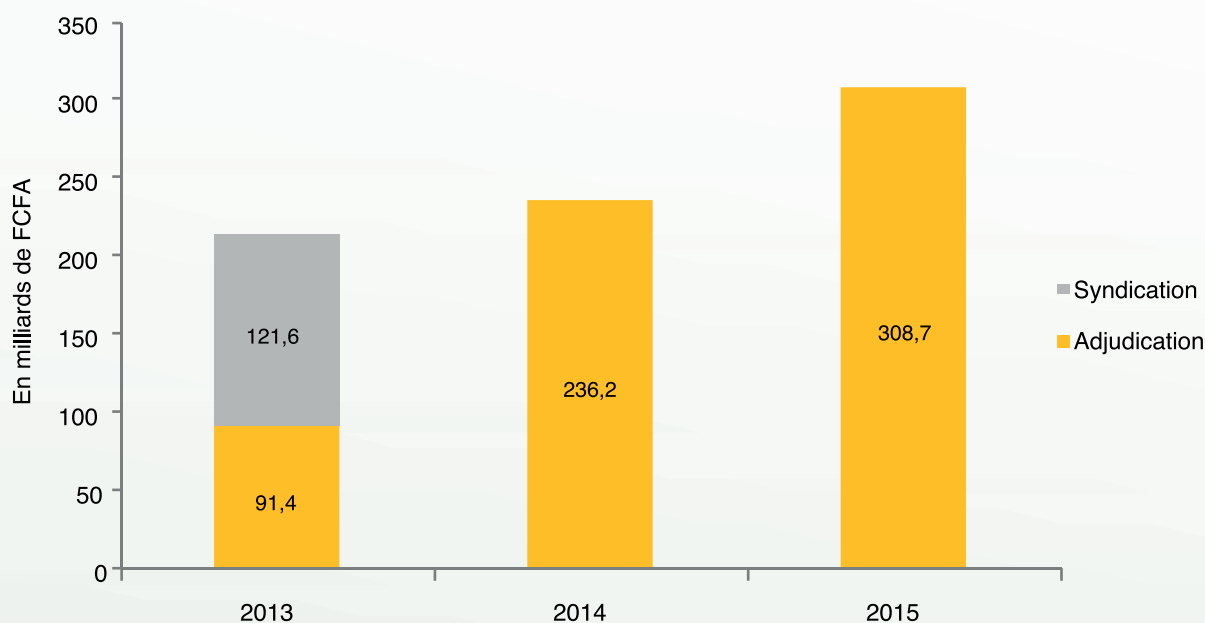
8.3. Dette de marché en monnaie locale

La décision prise par les autorités communautaires en 1999 d'abandonner à partir de 2001, les avances statutaires accordées par la BCEAO aux Etats membres, a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le marché régional par les Etats. La mobilisation de ressources par le Burkina Faso s'est faite aussi bien par voie d'adjudication que de syndication (appel public à l'épargne). Le montant total des émissions de titres est passé

de 213 milliards en 2013 à 308,7 milliards FCFA en 2015, soit une augmentation de 31%. La tendance haussière observée sur la période s'explique essentiellement par la hausse des émissions par voie d'adjudication, qui sont passées de 91,4 milliards en 2013 à 308,7 milliards en 2015, soit une hausse de 217,3 milliards.

Le détail des émissions de titres publics de 2013 à 2015 est fourni à l'annexe II du présent document.

Evolution des émissions sur le marché régional par voie de syndication et d'adjudication

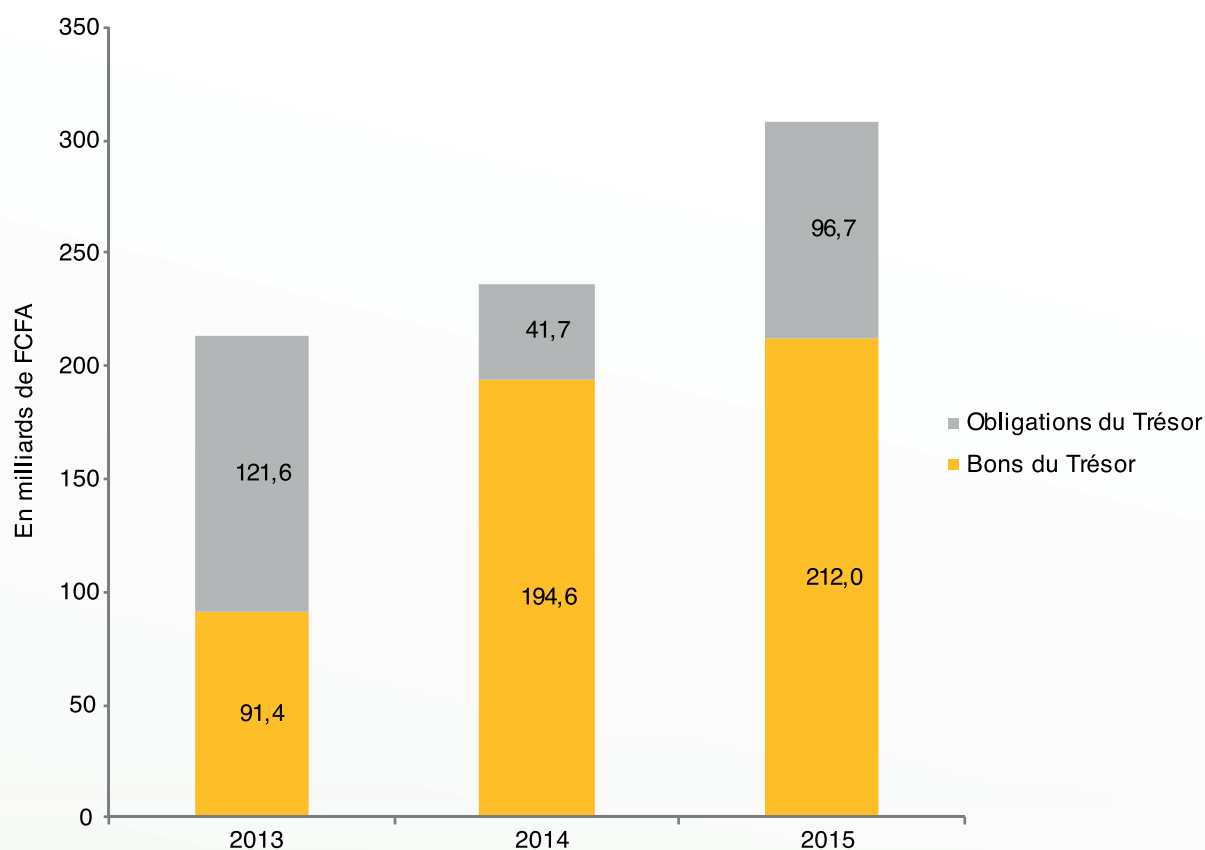


Source : Agence UMOA-Titres

L'analyse par type d'instruments montre que les émissions d'obligations sont passées de 121,6 milliards en 2013 à 96,7 milliards en fin 2015, soit une baisse de 25 milliards (25,7%), en raison de la crise politique qu'a traversée le pays entre 2014

et 2015. A l'inverse, les émissions de bons du Trésor avec une maturité inférieure ou égale à 2 ans ont enregistré une augmentation de 121 milliards (56,9%) en fin 2015.

Evolution des émissions sur le marché régional par type d'instruments

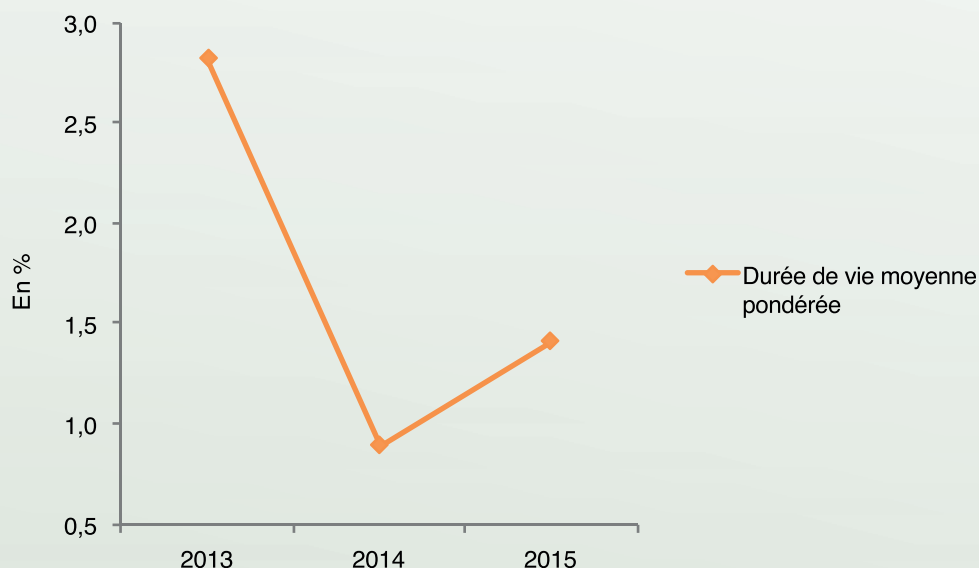


Source : Agence UMOA-Titres

Un examen des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 3 mois à 7 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une baisse de la vie moyenne des titres publics sur le marché régional entre 2013 et 2014, passant de 2,8 ans à 0,9 an respectivement. Toutefois en 2015, l'on observe une augmentation de cette dernière de

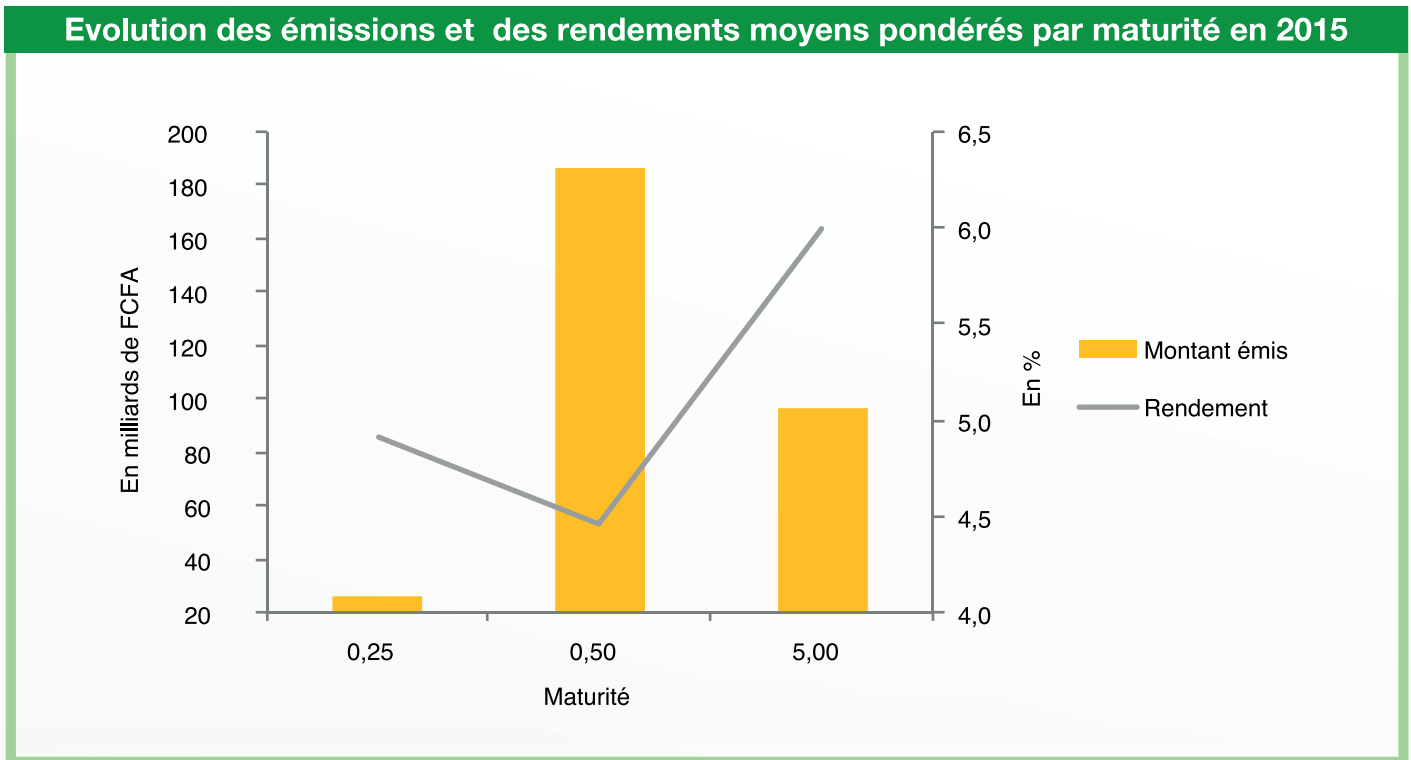
0,5 an par rapport à 2014. Cette tendance à la hausse s'explique par le retour de la stabilité politique et est en adéquation avec le besoin en ressources longues de l'Etat pour financer les projets d'investissements prévus dans les plans nationaux de développement.

Evolution de la durée de vie moyenne pondérée des titres publics



Source : Agence UMOA-Titres

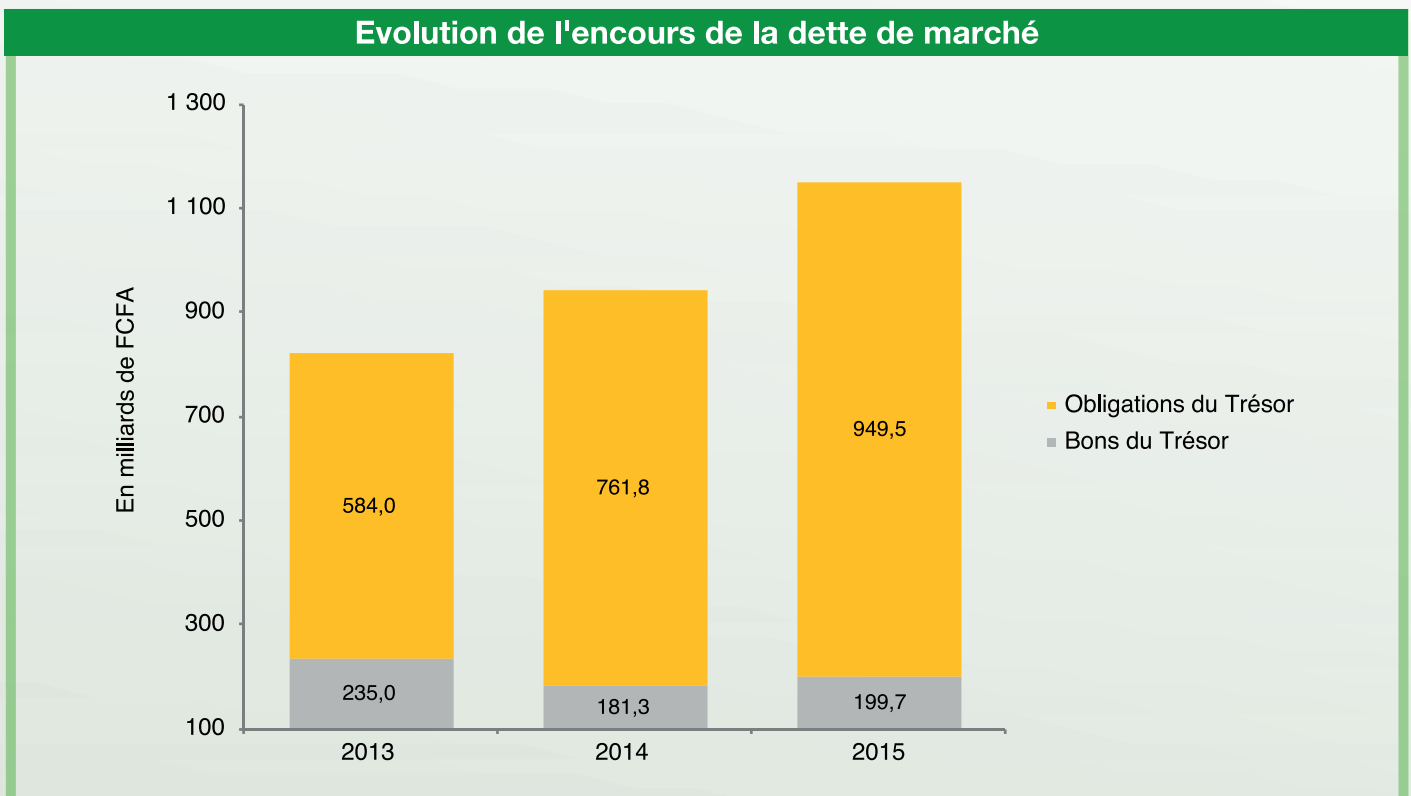
En outre, l'évolution du coût de la dette en 2015 illustre dans le graphique ci-dessous. montre une structure de taux croissant comme



Source : Agence UMOA-Titres

Au 31 décembre 2015, l'encours des titres publics s'élève à 1 149 milliards. Il est constitué de 33 titres dont trois (3) bons du Trésor et douze (12) obligations du Trésor (voir liste des titres en vie à l'annexe III). L'encours est en hausse de 32% par

rapport à 2013 (147,1 milliards) et représente 7% du PIB en 2015, en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2014. L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :



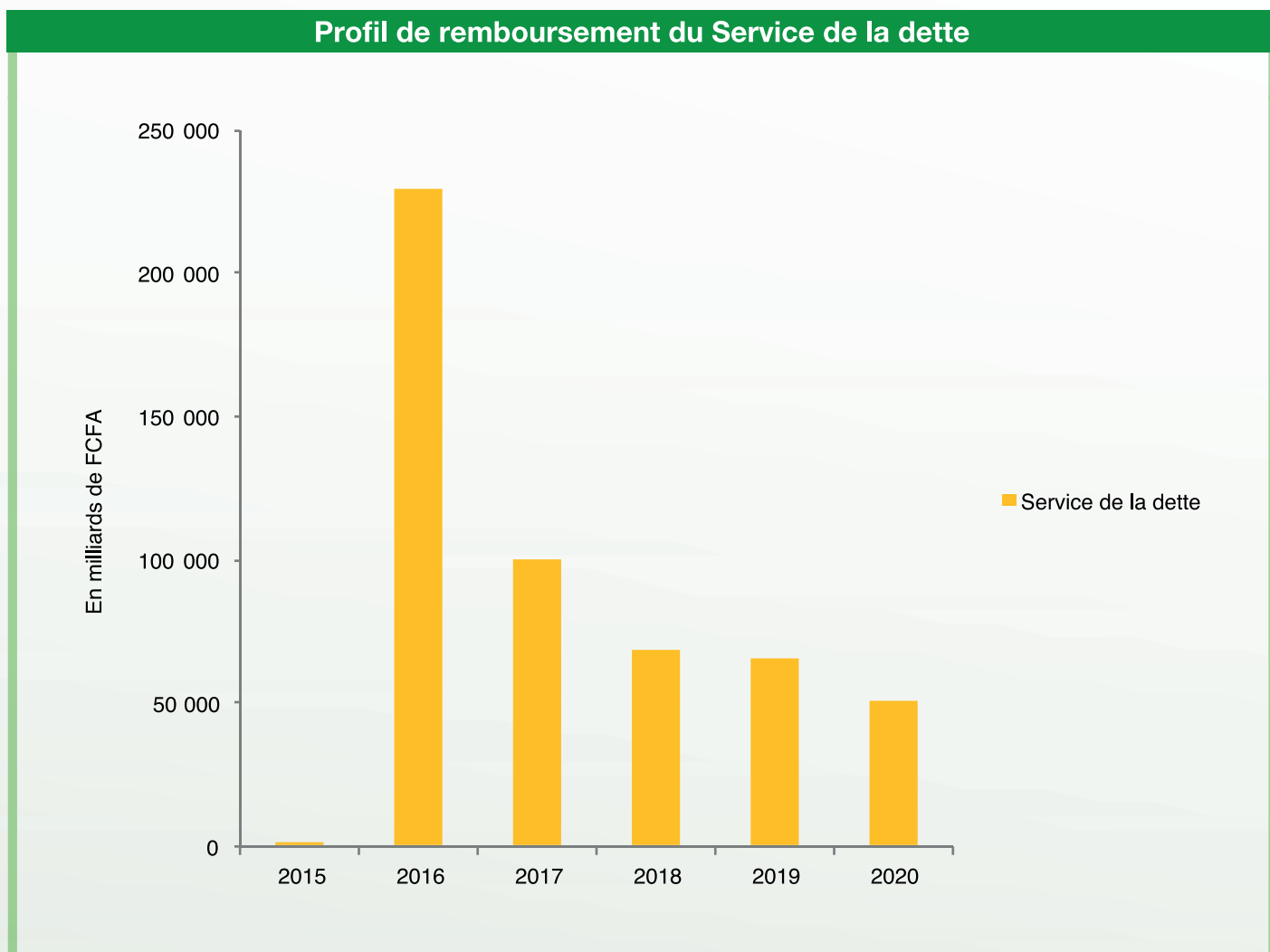
Source : Agence UMOA-Titres

Par ailleurs, les modalités de remboursement des titres publics sur le marché régional font ressortir un

échancier du service de la dette réparti comme suit au 31 décembre 2015 :

- court terme (jusqu'à 1 an): 1,3 milliard;
- long terme (au-delà de 5 ans): 51,1 milliards.
- moyen terme (au-delà de 1 an à 5 ans): 464,2 milliards;

Le graphique ci-dessous retrace l'échéancier par année :



Source : Agence UMOA-Titres

8.4. Stratégie d'endettement

Depuis 2013, le Gouvernement burkinabé s'est inscrit dans une optique de mettre en place un référentiel d'endettement mais également de gestion de la dette sur une période de trois (3) ans. Ainsi, la présente Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) couvre la période allant de 2015 à 2017 et s'inscrit dans la même dynamique que la précédente (2014-2016). Elle sert de référentiel pour la prise de décisions en matière d'endettement et de gestion efficiente de la dette publique.

La SDMT s'articule autour des axes stratégiques ci-après :

- poursuivre la stratégie de recours aux ressources concessionnelles pour le financement des besoins de l'économie;
- recourir aux ressources non concessionnelles du fait de l'importance des besoins à couvrir dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement et de la contraction des ressources concessionnelles;
- maintenir et renforcer la participation du pays au marché financier régional, nonobstant le coût élevé de la dette

domestique. En effet, le marché financier donne l'opportunité de diversifier les sources de financement tout en réduisant la dépendance du pays vis-à-vis des partenaires extérieurs.

D'après la stratégie retenue par le Burkina Faso, le programme d'endettement sur la période 2015-2019 devrait se présenter comme suit :

- 54,4% des nouveaux emprunts proviendraient de la dette extérieure, à contracter principalement auprès de l'Association Internationale pour le Développement (AID ou IDA en anglais) pour 25% des emprunts, des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, et des pays arabes, à hauteur de 23,92% et d'autres bailleurs pour la dette non concessionnelle représentant 5,44% du total;
- 45,64% des nouveaux emprunts seraient issus de la dette intérieure avec une forte composition en emprunts obligataires de longue maturité, en vue de réduire les émissions de bons du Trésor, et de ce fait, le risque de refinancement.

8.5. Viabilité et soutenabilité

La dernière analyse de la viabilité de la dette publique du Burkina Faso, effectuée par les services du FMI en juin 2016, indique que le risque de surendettement du pays reste modéré.

En effet, les ratios de la dette extérieure restent pendant toute la période de la projection (2015-2030) inférieurs aux seuils nominaux comme illustré par le tableau ci-dessous. Les ratios valeur actuelle (VA) de la dette extérieure rapportée au PIB, aux exportations et aux recettes devraient rester inférieurs aux seuils de référence à moyen terme. Il convient de relever aussi que le ratio VA de la dette extérieure sur PIB affiche une progression constante, sur la période 2020-2030. Les indicateurs du service de la

dette restent aussi nettement inférieurs à leurs seuils de référence pendant toute la période de projection. Concernant la dette publique, dans le scénario de référence, la VA de la dette publique/PIB en 2015, estimée à 26,1%, est en dessous de son point de référence et le resterait durant toute la période de projection. Le ratio service de la dette/recettes budgétaires estimé à 13,6% en 2015 reste en dessous du seuil, sur toute la période de projection et devrait se situer à 11,2% en 2030. Toutefois, l'accumulation de la dette publique repose sur l'hypothèse que l'activité minière ralentirait, ce qui se traduirait par une réduction des recettes intérieures et un recours progressif au financement extérieur et intérieur.

L'évolution des indicateurs de la dette se présente comme suit :

Libellé	Seuil ²	2014	2015	2016	2017	2020	2025	2035
Cadre de viabilité de la dette publique								
VA de la dette du secteur public (en % du PIB)	<74	23,6	26,1	29,4	30,0	30,6	50,7	59,0
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	N/A	110,1	132,8	139,6	134,6	128,6	249,7	299,7
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	N/A	134,2	161,3	170,4	168,7	156,2	284,3	330,7
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)	N/A	11,0	13,6	25,9	13,0	7,0	11,2	14,3
Ratio service de la dette/recettes (en %)	N/A	13,7	16,5	31,5	16,3	8,5	12,7	15,7
Cadre de viabilité de la dette extérieure								
VA de la dette extérieure en % du PIB	<50	15,1	17,3	16,8	16,8	18,4	28,6	34,4
VA de la dette extérieure en % des exportations	<200	58,7	68,1	65,6	66,9	75,4	149,9	193,4
Ratio service de la dette / exportations (en %)	<25	3,1	4,2	4,3	4,5	5,0	10,9	15,1

Source : FMI, Revue Burkina, juin 2016

Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence part de l'hypothèse qu'il y ait un rééquilibrage réussi des dépenses publiques vers les investissements, associé à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement pour doper la croissance. Les perspectives à moyen terme sont étayées par une nouvelle production minière et un regain des

investissements publics. La croissance devrait atteindre environ 6% en moyenne en 2017-2019 alors que l'activité minière globale s'accélère, appuyée par la poursuite de l'expansion de la production d'or et le démarrage prévu de la production de la mine de manganèse de Tambao.

²Seuils retenus pour les pays les plus performants suivant l'évaluation de la qualité des politiques et des institutions (EPIN) réalisée par la Banque mondiale.
N/A: Non Applicable indique les cas où les seuils des indicateurs ne sont pas définis.

ANNEXES

ANNEXE I : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2011 À 2015

(Montant en milliards de FCFA)

Libellé	2011	2012	2013	2014	2015
Dettes extérieures	1 216	1 290	1 291	1 341	1 561
En % du PIB	30,3	31,8	32,4	39,4	41,1
Dettes intérieures	326	438	522	573	292
En % du PIB	9,6	11,1	13,3	13,8	14,9
Total	1508	1616	1729	1863	2135
En % du PIB	28,2	28,9	29,6	28,1	32,1

Source : Revue FMI Burkina 2016

ANNEXE II : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU BURKINA FASO DE 2013 À 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 16.mai.13	BF0000000307	Adjudication	0,25	14/02/13	25 000	4,16
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 15.août.13	BF0000000315	Adjudication	0,25	16/05/13	20 325	4,03
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 10.octobre.13	BF0000000323	Adjudication	0,25	11/07/13	25 447	3,98
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 12.décembre.13	BF0000000331	Adjudication	0,25	12/09/13	20 580	3,84
Burkina Faso	TPBF 6,5% 2013-2020 (7 ans)	BF0000000182	Syndication	7,00	14/11/13	121 600	6,60
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 23.avril.14	BF0000000349	Adjudication	0,25	22/01/14	27 100	3,87
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 11.juin.14	BF0000000356	Adjudication	0,25	12/03/14	33 560	3,97
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 07.août.14	BF0000000364	Adjudication	0,25	08/05/14	29 750	3,91
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 07.janvier.15	BF0000000372	Adjudication	0,50	09/07/14	33 000	4,02
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 11.mars.15	BF0000000380	Adjudication	0,50	10/09/14	38 423	4,29
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 09.juin.15	BF0000000398	Adjudication	0,50	09/12/14	32 720	5,22
Burkina Faso	BF - 6,25% - 5 ans - 31.décembre.19	BF0000000406	Adjudication	5,00	30/12/14	41 676	6,51
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 21.avril.15	BF0000000414	Adjudication	0,25	20/01/15	26 254	4,92
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 03.septembre.15	BF0000000422	Adjudication	0,50	05/03/15	30 810	4,83
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 15.octobre.15	BF0000000430	Adjudication	0,50	16/04/15	35 000	4,57
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 20.mai.20	BF0000000448	Adjudication	5,00	19/05/15	33 000	5,99
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 20.mai.20	BF0000000448	Adjudication	5,00	25/06/15	33 000	5,93

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 04.février.16	BF0000000455	Adjudication	0,50	06/08/15	42 893	4,34
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 10.mars.16	BF0000000463	Adjudication	0,50	10/09/15	33 000	4,29
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 19.avril.16	BF0000000471	Adjudication	0,50	20/10/15	44 000	4,37
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 16.décembre.20	BF0000000489	Adjudication	5,00	15/12/15	30 720	6,05
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 20.juillet.16	BF0000000497	Adjudication	0,50	20/01/16	38 500	4,57
Burkina Faso	BF -BT - 12 mois - 16.février.17	BF0000000505	Adjudication	1,00	18/02/16	35 000	5,14
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 08.mars.18	BF0000000513	Adjudication	2,00	10/03/16	40 000	5,29
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 08.avril.21	BF0000000521	Adjudication	5,00	07/04/16	40 000	6,00
Burkina Faso	BF -BT - 6 mois - 17.novembre.16	BF0000000539	Adjudication	0,50	19/05/16	40 000	4,57
Burkina Faso	BF - 5,5% - 3 ans - 17.juin.19	BF0000000547	Adjudication	3,00	16/06/16	40 000	5,54
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 19.juillet.18	BF0000000554	Adjudication	2,00	21/07/16	40 000	5,13
Burkina Faso	BF -BT - 12 mois - 10.août.17	BF0000000562	Adjudication	1,00	11/08/16	35 000	4,82
Burkina Faso	BF - 6,5% - 7 ans - 02.septembre.23	BF0000000570	Adjudication	7,00	01/09/16	50 000	6,72
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 25.octobre.18	BF0000000588	Adjudication	2,00	27/10/16	35 000	5,59
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 08.avril.21	BF0000000521	Adjudication	5,00	10/11/16	35 000	6,97
Burkina Faso	BF -BT - 3 mois - 02.mars.17	BF0000000596	Adjudication	0,25	01/12/16	40 000	4,66

(*) TMP : Taux moyen pondéré

Source : Agence UMOA-Titres

ANNEXE III : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Burkina Faso	BF - 5,5% - 10 ans - 29.juillet.17	BF0000000224	10,00	28/07/07	--	5,50	5 900
Burkina Faso	BF - 6,5% - 7 ans - 20.mai.17	BF0000000240	7,00	20/05/10	6,49	6,50	9 780
Burkina Faso	BF - 6,5% - 5 ans - 25.octobre.17	BF0000000281	5,00	25/10/12	6,50	6,50	10 785
Burkina Faso	TPBF 6,5% 2013 -2020 (7 ans)	BF0000000182	7,00	14/11/13	6,60	6,50	97 280
Burkina Faso	BF - 6,25% - 5 ans - 31.décembre.19	BF0000000406	5,00	30/12/14	6,51	6,25	31 257
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 20.mai.20	BF0000000448	5,00	19/05/15	5,99	6,00	66 000
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 16.décembre.20	BF0000000489	5,00	15/12/15	6,05	6,00	30 720
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 08.mars.18	BF0000000513	2,00	10/03/16	5,29	--	40 000

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Burkina Faso	BF - 6% - 5 ans - 08.avril.21	BF0000000521	5,00	07/04/16	6,00	6,00	75 000
Burkina Faso	BF - 5,5% - 3 ans - 17.juin.19	BF0000000547	3,00	16/06/16	5,54	5,50	40 000
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 19.juillet.18	BF0000000554	2,00	21/07/16	5,13	--	40 000
Burkina Faso	BF -BT - 12 mois - 10.août.17	BF0000000562	1,00	11/08/16	4,82	--	35 000
Burkina Faso	BF - 6,5% - 7 ans - 02.septembre.23	BF0000000570	7,00	01/09/16	6,72	6,50	50 000
Burkina Faso	BF -BT - 24 mois - 25.octobre.18	BF0000000588	2,00	27/10/16	5,59	--	35 000

Source : Agence UMOA-Titres

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :

- **Réalisations** : données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3;

- **Estimations** : correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées;

- **Projections ou prévisions économiques** : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Élément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

Taux de change : prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence ($T = [\text{indice des prix des exportations} / \text{indice des prix des importations}] \times 100$).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps ($T > 100$) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR MIEUX BÂTIR NOTRE AVENIR



UMOA-Titres

Bâtit un Marché intégré des Titres Publics

Créée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le but d'assister les Etats membres de l'UMOA dans la mobilisation, sur les marchés financiers, des ressources nécessaires à leurs développements, Umoa-Titres est également l'agence régionale de gestion et de promotion du Marché des Titres Publics.

Partenaire privilégié des Etats, nous souhaitons renforcer le rôle primordial du Marché des Titres Publics au travers d'une image de marque répondant mieux aux défis dudit Marché.

Cette nouvelle identité visuelle se traduit par un logo désormais plus explicite, représentatif de notre ambition : contribuer activement au développement de notre Union. Ce logo est accompagné d'un slogan résumant notre activité et notre vision.

A l'image de ce nouveau logo, c'est toute notre institution qui se positionne plus que jamais comme une référence majeure du Marché des Titres Publics.

Ensemble et dès aujourd'hui, construisons l'UMOA de demain.

www.umoatitres.org



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.org